

# Plan de gestion différenciée des espaces verts

# Sommaire

## **Introduction (p.3)**

## **Diagnostic (p.4)**

- Typologie des espaces verts (p.4)
- Description des habitats et gestion associée (p.5)
- Inventaire floristique (p.6)

## **Objectifs du plan de gestion de Mauléon (p.11)**

## **Un plan de gestion défini en 3 catégories (p.11)**

- Espaces de catégorie « prestige » (p.13)
- Espaces de catégorie « classique » (p.19)
- Espaces de catégorie « champêtre » (p.23)

## **Méthodologie de suivi (p.26)**

## **Fiches action (p.29)**

- Parc de la Mignauderie (p.31)
- Parc de Champré (p.35)
- Parc de la Passerelle (p.37)
- Espace naturel des Lavandières (p.41)
- Espace naturel du Mont-Gaillard (p.45)

## **Fiches thématiques (p.47)**

- Composition des massifs fleuris (p.48)
- Végétalisation des rues (p.50)
- Gestion des arbres (p.53)
- Fauchage / broyage tardif (p.58)
- Valorisation des déchets verts (p.59)
- Gestion de l'eau (p.60)
- Rôle et gestion des haies bocagères (p.61)
- Gestion des espèces envahissantes (p.63)
- Éco-pâturage (p.68)

## **Cartographie des espaces verts (p.69)**

# Introduction

Ce plan de gestion vise à compléter le plan de gestion initial de 2010. Il a été rédigé suite au diagnostic floristique réalisé lors du stage de 6 mois en 2019, de Sarah MOLÈRES, étudiante en Master 2 Biodiversité, Écologie et Évolution à Bordeaux.

## Qu'est ce que la gestion différenciée des espaces verts ?

La gestion différenciée est une notion qui doit être intégrée dès la conception d'un espace végétalisé afin d'adapter les interventions d'entretien entre les différents espaces verts en fonction des **caractéristiques géographiques, écologiques et paysagères** du site mais aussi en fonction de son **usage**, de sa **fréquentation** et en tenant compte de son **évolution**. La gestion différenciée se distingue de la gestion traditionnelle par sa capacité à favoriser le retour de pratiques plus naturelles et à accompagner l'évolution spontanée des milieux. Elle vise à recourir aux essences locales de végétaux, à réduire l'utilisation d'engrais organiques, à réduire la consommation d'eau et de produits chimiques tout en optimisant au maximum le travail des agents.

## Enjeux de la gestion différenciée

### Environnementaux

- Préserver et enrichir la biodiversité des espaces verts
- Gérer les ressources naturelles : valorisation des déchets verts, économie de la ressource en eau, amélioration de la qualité des sols.

### Culturels

- Valoriser les paysages de la commune et son identité
- Mettre en valeur les sites de prestige et patrimoniaux
- Diversifier et transmettre le savoir-faire et l'art du jardinier.

### Sociaux

- Améliorer le cadre de vie des habitants, en mettant à leur disposition un large choix d'espaces verts, ayant des **esthétiques, des fonctions et des fonctionnements différents**
- Éduquer le grand public à l'environnement
- Favoriser l'autonomie des agents.

### Économiques

- Faire face à des charges de fonctionnement de plus en plus lourdes dues à l'augmentation des surfaces
- Optimiser les moyens humains, matériels et financiers
- Maîtriser les temps de travaux

## Contexte culturel et socio économique des espaces verts urbains

Les espaces verts renforcent l'identité des communes et ainsi accroissent leur attractivité pour la qualité de vie, le travail, l'investissement et le tourisme. Ils ont également des rôles écologiques importants, tels que, **améliorer la qualité de l'air, diminuer la température et réduire le ruissellement des eaux de pluies dans les zones imperméables**. Ils peuvent être à la fois un milieu récréatif, comme un milieu de détente pour la population. Certains ont une utilité esthétique par l'élaboration de massifs fleuris et d'autres sont laissés au naturel pour favoriser la biodiversité et donner un aspect champêtre au site. L'éco-pâturage est également utilisé comme moyen de gestion des espaces verts en complément ou en remplacement d'un entretien mécanique dans des milieux en général difficiles d'accès. Cela permet notamment, d'améliorer le lien social par le biais du rapport à l'animal.

## Mettre en place une gestion différenciée

« La gestion différenciée repose sur une classification des espaces selon leur localisation, leur taille, leur intérêt écologique, leur usage ainsi que l'attente sociale qu'ils suscitent. Cette classification permet de définir les objectifs de gestion pour chaque site, avec l'évaluation des moyens nécessaires et disponibles affectés à l'entretien (moyens humains, matériels, financiers...). Les actions respectueuses de l'environnement ainsi que celles qui favorisent l'embellissement du cadre de vie et des paysages sont privilégiées. »

(Lemoine et Truant, 2003)

## Les étapes de la mise en place d'une gestion différenciée

1. Classification de l'ensemble du patrimoine en gestion selon les critères d'usage (vocation, taille, fréquentation, contraintes) et d'image
2. Connaissance du patrimoine naturel (flore, faune, habitat) et des potentialités des écosystèmes
3. Établissement de protocoles de gestion adaptés au type de milieux
4. Mise en place d'un plan de formation pour les agents, techniciens et responsables
5. Élaboration d'une communication adaptée et efficace
6. Adhésion des élus, des techniciens et de la population

# Diagnostic

## Typologie des espaces verts

La typologie des espaces verts a été établie par l'Association des Ingénieurs des Villes de France. Elle définit bien le patrimoine vert d'une commune mais doit cependant s'adapter à chaque cas.

### Typologie des espaces verts de Mauléon

#### Parcs et jardins

Espaces de détente, de promenade et récréatifs.

#### Accompagnement de bâtiments publics

Espaces ayant pour fonction majoritaire l'accompagnement du bâtiment, qu'il y ait ou non accès du public (Mairie, salle des fêtes,...).

#### Accompagnement d'habitations

Lotissements, résidences, logements municipaux.

#### Accompagnement de voies

Toute voie de communication (ronds points, massifs le long des voies...).

#### Sports

Surfaces à destination des clubs sportifs et leurs abords.

#### Cimetières

#### Espaces naturels aménagés

Espaces verts publics plus ou moins vastes, sans gestion horticole, dans lesquels l'intervention municipale est complexe, tendant à préserver les espèces végétales présentes (suivant des objectifs naturalistes) tout en aménageant (le plus souvent) des accès pour le public (forêt, prairie, zone humide...).

Les habitats ci-dessous sont ceux observés à Mauléon par des prospections de terrain sur l'ensemble des espaces entretenus par les agents.

#### Massifs et pieds de murs

Plantations de plantes horticoles pour embellir un site ou une rue. L'objectif étant de varier les couleurs et les hauteurs de plantes pour un bel effet visuel. Ces fleurissements sont paillés en majorité et arrosés selon les sites. Du terreau mycorhizé est utilisé pour booster la plantation.

# Description des habitats et gestion associée

## Haies

Les haies horticoles permettent de délimiter les parcelles communales, d'embellir un site par des espèces aux feuillages variés ou encore de forcer le ralentissement dans une rue lorsqu'elles sont plantées le long des voies. Des haies bocagères, véritable réservoir de biodiversité, sont également plantées dans les espaces naturels ou les chemins. Elles sont taillées une à deux fois par an.

## Pelouses urbaines

Espaces fréquemment tondues pour maintenir une strate herbacée basse (8 cm) voire rase pour les stades (4cm). Ces espaces ont pour objectifs d'accompagner les bâtiments publics et les habitations afin de proposer un espace de détente, de promenade ou de jeux pour les enfants.

## Prairies urbaines

Espaces laissés hauts en herbe pour favoriser la biodiversité et donner un aspect champêtre au site. Ces sites sont en broyage/fauchage tardif et parfois en éco-pâturage.

## Zones boisées

Espaces boisés avec un entretien des chemins et un débroussaillage pour limiter les feux de forêt en été. Les arbres sont non taillés en majorité sauf pour taille de dégagement de vue par endroits. Les arbres morts sont laissés sur place s'ils ne présentent aucun danger pour les promeneurs.

## Zones humides

Espaces proches des cours d'eau caractérisés par la présence d'espèces de milieux humides. Ces sites sont généralement difficiles d'entretien et sont donc entretenus de façon extensive. Pour limiter l'envahissement des ligneux ou des chardons, ces espaces sont généralement broyés une à deux fois par an ou gérés par éco-pâturage.

## Bassin d'orage

Ce sont des bassins végétalisés qui permettent de stocker une grande quantité d'eau de pluie, en vue de la restituer progressivement à son milieu. Ils permettent de réguler les eaux de crue ou les eaux de ruissellement dans les lotissements notamment. Certains sites sont laissés au naturel, d'autres sont tondues ou broyées selon le stockage permanent ou non d'eau et la configuration du bassin.



## Inventaire floristique

Cet inventaire floristique a permis de faire un état des lieux des espèces présentes dans les différents espaces de Mauléon et communes associées avec pour objectif de mieux gérer les espaces verts. Il s'est déroulé au mois de mai 2019 (période de floraison de la majeure partie des plantes de pelouses et prairies). Un suivi est préconisé afin de voir l'évolution de la flore et de continuer à améliorer les pratiques de gestion. La méthodologie de cet inventaire, les résultats obtenus et les analyses statistiques effectuées sont détaillés dans « Inventaire floristique des espaces verts de Mauléon ».

### Méthode employée

40 parcelles de 20m<sup>2</sup> ont été placées en zones ouvertes dans certains espaces verts afin de laisser pousser la végétation et permettre l'identification des espèces. Pour les deux zones boisées, l'inventaire s'est effectué en parcourant la surface nécessaire pour obtenir toutes les espèces du cortège floristique présent. Une fiche terrain a été complétée pour chaque parcelle inventoriée.

Elle renseigne les conditions environnementales du lieu (topographie, luminosité, humidité du substrat), la hauteur moyenne de la végétation, le pourcentage de recouvrement de chaque strate, les espèces présentes ainsi que leur coefficient d'abondance/dominance. Dans l'éventualité d'un suivi, chaque parcelle a été géoréférencée.

### Résultats

- 159 espèces ont été inventoriées à l'intérieur des parcelles
  - 25 espèces ont été observées aux alentours des parcelles
- DONT
- 2 espèces quasi-menacées**
  - 4 espèces exotiques envahissantes avérées
  - 2 espèces exotiques potentiellement envahissantes
  - 5 espèces exotiques à surveiller.

Les tableaux ci-dessous indiquent 5 espèces caractéristiques de chaque habitat observé, les espèces à fort potentiel de pollinisation, les espèces menacées ainsi que les espèces envahissantes inventoriées dans Mauléon.



# ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES DE CHAQUE HABITAT

## ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES DES HAIES



Thuya  
©Mesarbustes



Laurier palme  
©Leaderplant



Photinia  
©Leaderplant



Charmille  
©Plantes des haies

## ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES DES PELOUSES URBAINES



Pâquerette  
©Tela-Botanica



Fétuque rouge  
©Syngenta



Porcelle enracinée  
©Tela-Botanica



Ceraiste aggloméré  
©Tela-Botanica



Lamier pourpre  
©Tela-Botanica

## ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES DES PRAIRIES URBAINES



Achillée millefeuille  
©Tela-Botanica



Agrostide  
Capillaire  
©Tela-Botanica



Marguerite  
©Tela-Botanica



Houlque  
Laineuse  
©Tela-Botanica



Pâturin des prés  
©Tela-Botanica

## ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES DES PRAIRIES HUMIDES

©Tela-Botanica



Vulpin  
des prés



Cardamine des prés



Ciste des marais



Lychnis Fleur  
de coucou



Jonc  
aggloméré

## ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES DES BASSINS D'ORAGE

©Tela-Botanica



Menthe aquatique



Douce amère



Massette à  
feuille large



Saufe à feuille  
d'Olivier



Scirpe des marais

## ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES DES ZONES BOISÉES

©Tela-Botanica



Chêne pédonculé



Genêt à balais



Ajonc d'Europe



Fougère aigle



Ronce commune

# ESPÈCES À FORT POTENTIEL DE POLLINISATION

## POUR LES BOURDONS ET LES ABEILLES



©inpn

Véronique à feuille de Serpolet :  
Insecte spécialiste *Andrena sp*



©inpn

Brunelle commune :  
Attire *Bombus sp*



©inpn

Genêt à balais : Attire *Apis sp*



©inpn

Lierre : Insecte spécialiste *Colletes*



©inpn

Bugle rampante : Attire *Eucera*



©inpn

Cerfeuil des bois :  
Attire *Andrena sp*

## POUR LES PAPILLONS



©inpn

Cardamine des prés :  
Plante hôte d'*Anthocharis*

### Le saviez-vous ?

#### Pollinisation et alimentation

La survie de près de 90 % des plantes à fleurs (angiospermes) dans le monde dépend, en grande partie, de la pollinisation par les insectes. Plus de 70 % des cultures, dont presque tous les fruitiers, légumes, oléagineux et protéagineux, épices, café et cacao, soit 35 % de ce que nous mangeons, dépendent fortement ou totalement d'une pollinisation animale.



Animation nature dans l'espace naturel des Lavandières © Mairie de Mauléon

# ESPÈCES MENACÉES

Deux espèces inventoriées sont actuellement classées « quasi-menacées » par la [liste rouge de la flore vasculaire de Poitou-Charentes de 2018](#).



## Espèces quasi-menacées



### Corydale à vrille

Observée dans le coteau du Château-Gaillard de Mauléon



### Stellaire alsine

Observée :  
-aux Lavandières de Rorthais  
-à la zone humide des Vergnaix à Rorthais  
-à la Corbelière de Moulins

# ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Quatre espèces sont considérées comme « envahissantes », deux « potentiellement envahissantes » et cinq « à surveiller » selon la [Liste provisoire des espèces exotiques envahissantes de Poitou-Charentes de 2015](#).

## Espèces envahissantes avérées



### Renouée du Japon

Parcelle privée en bord de route - Chapelle-Largeau



### Jussie

Lavoir de la Chapelle-Largeau



### Ailante glanduleux

Un peu partout



### Robinier faux-acacia

Un peu partout

## Espèces potentiellement envahissantes



### Brome cathartique

Un peu partout



### Bambou doré

Parc de la Mignauderie

## Espèces à surveiller



### Arbre aux papillons



### Érable sycomore



### Laurier cerise



### Érable plane



### Cerisier noir

# Objectifs du plan de gestion de Mauléon

- 🌿 Préserver les zones à forte potentialité écologique et favoriser la biodiversité des espaces publics
- 🌿 Mettre en valeur la richesse de la flore locale
- 🌿 Offrir des espaces attrayants et différents pour la population
- 🌿 Optimiser et valoriser le travail des agents
- 🌿 Valoriser les déchets verts in situ, et/ou en assurer un traitement respectueux de l'environnement
- 🌿 Diminuer la consommation d'eau.

## Un plan de gestion défini en 3 catégories

Cette codification s'applique sur l'ensemble des espaces verts gérés par la municipalité.

**1 - Espaces de catégorie « prestige »** (p. 13 à 18)

**2 - Espaces de catégorie « classique »** (p. 19 à 22)

**3 - Espaces de catégorie « champêtre »** (p. 23 à 25)





# Espaces de catégorie « prestige »

## Définition

Espaces soignés, tondu régulièrement avec de nombreux massifs horticoles.

Ces espaces très structurés font appel à une palette végétale horticole riche et diversifiée :

- Utilisation de végétaux pour leurs volumes, leurs formes, leurs couleurs
- Disposition en groupes pour en effet de masse
- Mise en valeur de sujets isolés en cas d'intérêt particulier (espèces mellifères, aromatiques)
- Souci du détail et recherche de matériaux
- Périodes de floraison successives.

Les plantes spontanées ne sont pas favorisées et sont éliminées en cas d'envahissement important dans les massifs.

Les stades sont un cas particulier d'espace vert de prestige du fait de la tonte rase et très fréquente ainsi que par l'entretien du gazon qui nécessite de l'arrosage, de la fertilisation et du regarnissage.

Les cimetières sont également classés dans les espaces de prestige. Différentes techniques sont mises en place pour faciliter la gestion de la végétation sans produit chimique. Le verdissement et le fleurissement sont des résultats de ces pratiques, contribuant à l'embellissement des cimetières.

On parle de cimetière naturel, plus proche d'un espace vert, qui favorise la quiétude et le recueillement. Il s'agit d'un lieu qui permet de concilier gestion écologique et deuil des familles.

## Exemples d'espaces de cette catégorie :

### Accompagnement de bâtiments publics

Mairies

Églises

Salles des fêtes

Salles omnisports

La Passerelle Mauléon

### Parcs et jardins

Jardin de l'Abbaye Mauléon

### Stades

### Cimetières



Jardin de l'Abbaye - Mauléon



Stade - Loublande



Cimetière - Moulins

# Espaces de catégorie « prestige »

TACHES	NATURE DES TRAVAUX	FREQUENCE	MATERIELS	OBSERVATIONS
<b>GAZON STADE D'HONNEUR</b>				
<b>Tonte</b>	Coupe : 4 cm 6 cm en été	1 fois par semaine	Tondeuse autoportée	
	Derrière les buts et entretien des mains courantes	1 fois tous les 15 jours	Tondeuse autotractée et débroussaileuse	
<b>Ramassage</b>		A chaque tonte	Tondeuse autotractée avec bac de ramassage	
<b>Défeutrage</b>	1cm de profondeur	1 fois par an Automne	Matériel de mutualisation	
<b>Regarnissage</b>	1,5 cm de profondeur Tous les 3,5 cm	2 fois tous les 3 ans Début printemps ou début automne	Matériel de mutualisation	4 Ray Grass avec Mycorhizes 20 g au m <sup>2</sup>
<b>Rebouchage</b>		1 fois par semaine Hiver	Manuel : rateau	Apport de graines si besoin
<b>Soins mécaniques</b>	Aération	6-7 fois par an Hiver	Aérateur à couteaux	
	Aération/décompactation	1 fois tous les 2 ans Automne	Prestation Vertidrain	
	Sablage	1 fois tous les 3 ans Automne	Matériel de mutualisation	30 tonnes par stade
<b>Fertilisation</b>		4 fois par an Organique mars Bactévolution avril et fin août Organique octobre-novembre	Epandeur d'engrais	
<b>Arrosage</b>		1 fois par semaine juillet 3 fois par semaine en août (sauf si restrictions)	Arrosage automatique	

# Espaces de catégorie « prestige »

TACHES	NATURE DES TRAVAUX	FREQUENCE	MATERIELS	OBSERVATIONS
<b>PELOUSE</b>				
<b>Tonte</b>	Coupe : 8 cm	1 fois tous les 8-15 jours	Tondeuse autoportée avec ramassage ou mulching Tondeuse autotractée avec ramassage	
<b>Entretien des bordures</b>	Coupe : 8 cm	1 fois toutes les 2 tontes	Débroussailluse	
<b>Ramassage</b>		Selon la tondeuse disponible		
<b>Défeutrage</b>	1 cm de profondeur	Seulement si nécessaire Automne	Location	
<b>Regarnissage</b>	Semis complémentaire	Seulement si nécessaire Automne	A la main	
<b>Fertilisation</b>		aucun		
<b>Arrosage</b>		Oui si pelouse dans massifs arrosés		
<b>MASSIFS DE VIVACES</b>				
<b>Taille</b>		1-2 fois par an Printemps et été	Manuel sécateur, cisaille	
<b>Renouvellement</b>	Division de touffes Bouturage	Si nécessaire Printemps	Manuel	
<b>MASSIFS D'ANNUELLES ET BISANNUELLES</b>				
<b>Préparation plantation</b>	Béchage Ratissage Plantation	2 fois par an Mai et octobre	Manuel Pelle-bêche, râteau, plantoir, motoculteur	
<b>Engrais</b>	Annuelles	A la plantation : amendement organique et engrais organique 3 fois par an : engrais organique 2 été et 1 hiver		
	Bisannuelles	A la plantation : amendement organique et engrais organique Engrais organique 1 fois fin d'hiver	Manuel	
<b>Arrosage</b>	Annuelles	1 fois par semaine en été	Manuel	

# Espaces de catégorie « prestige »

TACHES	NATURE DES TRAVAUX	FREQUENCE	MATERIELS	OBSERVATIONS
<b>MASSIFS D'ARBUSTES</b>				
<b>Taille</b>		1 fois par an	Sécateur	
<b>Recépage</b>	Recépage par petits tronçon sur arbustes vieillissants	Si nécessaire	Tronçonneuse	
<b>PIEDS DE MURS</b>				
<b>Taille/Entretien</b>	Taille, recépage Arbustes, vivaces et plantes grimpanes Vérification des supports des plantes grimpanes	2 fois par an Mars et été	Manuel sécateur, débroussailleuse	
<b>Paillage</b>	Mise en place de matière d'origine végétale pour chaque massif	Tous les massifs A la mise en place du massif et rajout si besoin	Arbustes : copeaux d'arbres (châtaigniers/peupliers) Vivaces, annuelles et pieds de murs : coques cacao, chanvre, Miscanthus, paille	Si possible broyer déchets d'élagage et laisser sur place dans les massifs
<b>Désherbage</b>		Si envahissement	A la main : binette, brûleur thermique	Problème d'envahissement par le Liseron et Chardon
<b>Fertilisation</b>	Apport de terreau mychorizé à la plantation			
<b>Arrosage</b>	Apport d'eau contrôlée	1 fois tous les 15 jours la 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année si besoin	Arrosage manuel	Eau ancien réseau
<b>HAIES</b>				
<b>Taille</b>		1 à 2 fois par an Hiver	Taille haie, sécateur	Broyer et laisser sur place au pied des haies

# Espaces de catégorie « prestige »

TACHES	NATURE DES TRAVAUX	FREQUENCE	MATERIELS	OBSERVATIONS
<b>Haies</b>	Recépage par petits tronçon sur haies bocagères vieillissantes (cornouiller)	Si nécessaire	Tronçonneuse	
<b>Ramassage</b>		Si nécessaire	Manuel	Récupéré par l'ESIAM
<b>Paillage</b>	Mise en place de matière d'origine végétale pour chaque massif	A la mise en place et rajout si besoin	Copeaux d'arbres (châtaigniers/peupliers)	
<b>RAMASSAGE DES FEUILLES</b>				
<b>Ramassage</b>	Feuille mises dans les massifs, sur la route (balayeuse) ou ramassées avec la tondeuse et récupéré par l'ESIAM	Automne	A la main Balayeuse Tondeuse	
<b>CIMETIÈRES</b>				
<b>Tonte</b>	Allées et emplacements libres	4-6 fois par an	Tondeuse autoportée et autotractée	
<b>Entretien des bords de tombes</b>	Débroussaillage	4 fois par an	Débroussaillieuse	
	Entretien des inter-tombes	4 fois par an	Binette, à la main	
<b>Entretien des stabilisés</b>	Désherbage mécanique	3-4 fois par an	Tracteur actisol (mutualisation) et/ou houe maraichère	
	Désherbage chimique	Si besoin	Produit de bio-contrôle homologué	
<b>Haies</b>	Taille	1 fois par an fin d'été début automne	Tailleuse, sécateur	
<b>Massifs arbustes, vivaces et pieds de murs</b>	Taille	1 fois par an fin d'hiver	Tailleuse, sécateur	
	Débroussaillage pieds de murs	A la fin de la floraison	Débroussaillieuse	Re semis si besoin

# Espaces de catégorie « prestige »

TACHES	NATURE DES TRAVAUX	FREQUENCE	MATERIELS	OBSERVATIONS
<b>ARBRES</b>				
<b>Elagage</b>	Elagage et nettoyage de branches mortes	Hiver si besoin	Tronçonneuse à perche, coupe branche, nacelle	
<b>Coupe des rejets</b>		1 fois chaque été	Tronçonneuse à perche, coupe branche	Surtout les Tilleuls
<b>Déchets</b>	Ramassage	A chaque taille	Manuel et tracteur	Broyé sur le site de stockage
	Broyage sur place	Si possible	Broyeur (ESIAM)	Laisser sur place si possible
<b>STABILISÉS ET ALLÉÉS</b>				
<b>Désherbage</b>	Désherbage mécanique	3-4 fois par an	Tracteur actisol (mutualisation) et/ou houé maraichère	
<b>Tonte</b>	Tonte, débroussaillage des allées	1 fois tous les 15-20 jours	Tondeuse autoportée et autotractée	
<b>Ramassage</b>		aucun		

# Espaces de catégorie « classique »

## Définition

Espaces tondu moins fréquemment que les espaces classiques, fleurissement majoritairement apporté par les massifs d'arbustes et plantes vivaces. Meilleure tolérance des plantes spontanées.

Ces espaces répondent surtout à des besoins fonctionnels de détente, promenade et cadre de vie de quartiers.

Le fleurissement est assuré par des rosiers, arbustes, plantes vivaces et graminées. La végétation spontanée peut s'y exprimer modérément.

### Exemples d'espaces de cette catégorie :

#### Parcs et jardins

Parc de la Mignauderie Mauléon

Parc de Champré Mauléon

Parc du Château Mauléon

Parc de la Passerelle Mauléon

Espace Saint-Jouin Mauléon

#### Espaces verts de lotissement

Lotissement la Bergerie Loublande

Lotissement le Puy Albert à Moulins

Lotissement les Boutons d'Or à Rorthais

#### Zones de pique-nique et aires de jeux

Rue Freulon Moulins

Espace de la Roche Saint Aubin de Baubigné



©Mairie de Mauléon

Parc de la Mignauderie - Mauléon



©Mairie de Mauléon

Lotissement - Mauléon



©Mairie de Mauléon

Aire de jeux - Le Temple

# Espaces de catégorie « classique »

TACHES	NATURE DES TRAVAUX	FREQUENCE	MATERIELS	OBSERVATIONS
<b>GAZON STADE D'ENTRAINEMENT</b>				
<b>Tonte</b>	Coupe : 4 cm	1 fois tous les 15 jours	Tondeuse autoportée avec ramassage ou mulching	
<b>Ramassage</b>		A chaque tonte si possible		
<b>Défeutrage</b>		aucun		
<b>Regarnissage</b>				
<b>Rebouchage</b>		Si besoin		
<b>Aération</b>		6 fois par ans : 3 fois printemps et 3 fois hiver	Aérateur à Couteaux	
<b>Entretien des mains courantes et des buts</b>	Coupe : 4 cm	1 fois par mois	Débroussailluse et tondeuse autotractée	
<b>Fertilisation</b>		2 par an : engrais organique ORMENDIS B 10/3/4 mars et ORMENDIS B 6/3/12 octobre	Épandeur à engrais	
<b>Arrosage</b>		aucun		
<b>PELOUSE</b>				
<b>Tonte</b>	Coupe : 8 cm	1 fois tous les 15-20 jours	Tondeuse autoportée avec ramassage ou mulching, tondeuse autotractée	
<b>Fauchage/ broyage tardif</b>	Prairies de broyage/tonte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 passage <b>éventuel</b> au printemps</li> <li>• 1 passage mi juin pour le foin ou <b>entre mi-juillet et la fin d'été</b> (optimal) pour favoriser la biodiversité</li> <li>• Cheminement : autant que nécessaire</li> </ul> → Exportation si possible.	Tracteur broyeur, tondeuse, débroussailluse	Voir matériel amazone à essayer
<b>Ramassage</b>		Selon les sites et la tondeuse disponible		
<b>Traitement Défeutrage Regarnissage Fertilisation Arrosage</b>		Aucun		

# Espaces de catégorie « classique »

TACHES	NATURE DES TRAVAUX	FREQUENCE	MATERIELS	OBSERVATIONS
Entretien des bordures	Coupe : 8 cm	1 fois par mois	Débroussailluse	
<b>MASSIFS DE VIVACES ET ARBUSTES</b>				
Taille	Arbustes et vivaces	1 fois par an Hiver	Sécateur, cisaille	
Recépage	Recépage par petits tronçon sur arbustes vieillissants	Si nécessaire	Tronçonneuse	
Paillage	Mise en place de matière d'origine végétale pour chaque massif	A la mise en place du massif et rajout si besoin	Arbustes : copeaux d'arbres (châtaigniers/peupliers) Vivaces: coques cacao, chanvre, Miscanthus, paille	Si possible broyer déchets d'élagage et laisser sur place dans les massifs
Désherbage		Si envahissement	A la main, binette	Problème d'envahissement par le Liseron et Chardon
Amendements		Mycorhizes à la plantation		
Arrosage		Jeunes arbres 1 fois tous les 15 jours la 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année		
<b>HAIES</b>				
Taille		3-4 fois par an le long de la nationale à Rorthais car doit maintenir une faible hauteur Le reste : 1-2 fois par an Automne-hiver	Tailleuse, sécateur avec le tracteur	
Recépage	Recépage par petits tronçon sur haies bocagères vieillissantes (cornouiller)	Si nécessaire	Tronçonneuse	

# Espaces de catégorie « classique »

TACHES	NATURE DES TRAVAUX	FREQUENCE	MATERIELS	OBSERVATIONS
<b>Déchets</b>	Ramassage	A chaque taille	Manuel et tracteur	Récupéré par l'ESIAM
	Broyage sur place	Si possible	Broyeur (ESIAM)	Laisser sur place si possible
<b>RAMASSAGE DES FEUILLES</b>				
	Feuilles et mises dans les massifs, sur la route (balayeuse) ou ramassées avec la tondeuse et stockées.	Automne	A la main Balayeuse Tondeuse	
<b>ARBRES</b>				
<b>Élagage</b>	Élagage et nettoyage de branches mortes	Hiver si besoin	Tronçonneuse à perche, coupe branche, nacelle	
<b>Coupe des rejets</b>		1 fois chaque été	Tronçonneuse à perche, coupe branche	Surtout les Tilleuls
<b>Déchets</b>	Ramassage	A chaque taille	Manuel et tracteur	Broyé sur le site de stockage
	Broyage sur place	Si possible	Broyeur (ESIAM)	Laisser sur place si possible
<b>STABILISÉS ET ALLÉÉS</b>				
<b>Désherbage</b>	Désherbage mécanique	3-4 fois par an	Tracteur actisol (mutualisation) et/ou houé maraichère	
<b>Tonte</b>	Tonte, débroussaillage des allées	1 fois tous les 15-20 jours	Tondeuse autoportée et autotractée	
<b>Ramassage</b>		aucun		

# Espaces de catégorie « champêtre »

## Définition

Espaces verts sans gestion horticole, dans lesquels l'intervention municipale est complexe, tendant à gérer les espèces végétales sauvages présentes et à aménager des accès pour le public.

La nature s'exprime en autorisant les promenades et les observations naturalistes :

- Le broyage/fauchage tardif est l'intervention principale dans les milieux laissés hauts en herbe dans certains espaces verts pour favoriser la biodiversité
- L'éco-pâturage est un moyen de gérer les espaces difficiles d'entretien comme les zones humides en permettant aux espèces spécifiques de ces milieux de s'exprimer tout en évitant la fermeture des milieux
- L'entretien se limite au contrôle des espèces nuisibles et la maintenance des infrastructures (cheminements, panneaux pédagogiques) pour les espaces avec le moins d'interventions.



©Mairie de Mauléon

Parc de Champré - Mauléon



©Mairie de Mauléon

Bassin d'orage - Loublande



©Mairie de Mauléon

Espace pâturé - Loublande

## Exemples d'espaces de cette catégorie :

### Prairies fauchées/broyées

les Lavandières Rorthais  
Espace de la Roche Saint-Aubin de Baubigné  
Chemin des Amourettes Mauléon  
Ancien stade La Chapelle Largeau

### Bassins d'orage

Bassin d'orage les Equins la Chapelle Largeau  
Bassin d'orage les Troubadours Le Temple  
Bassin d'orage les Primevères Loublande

### Zones boisées

Mont gaillard Mauléon  
Talus boisé La Rebattery

### Espaces pâturés

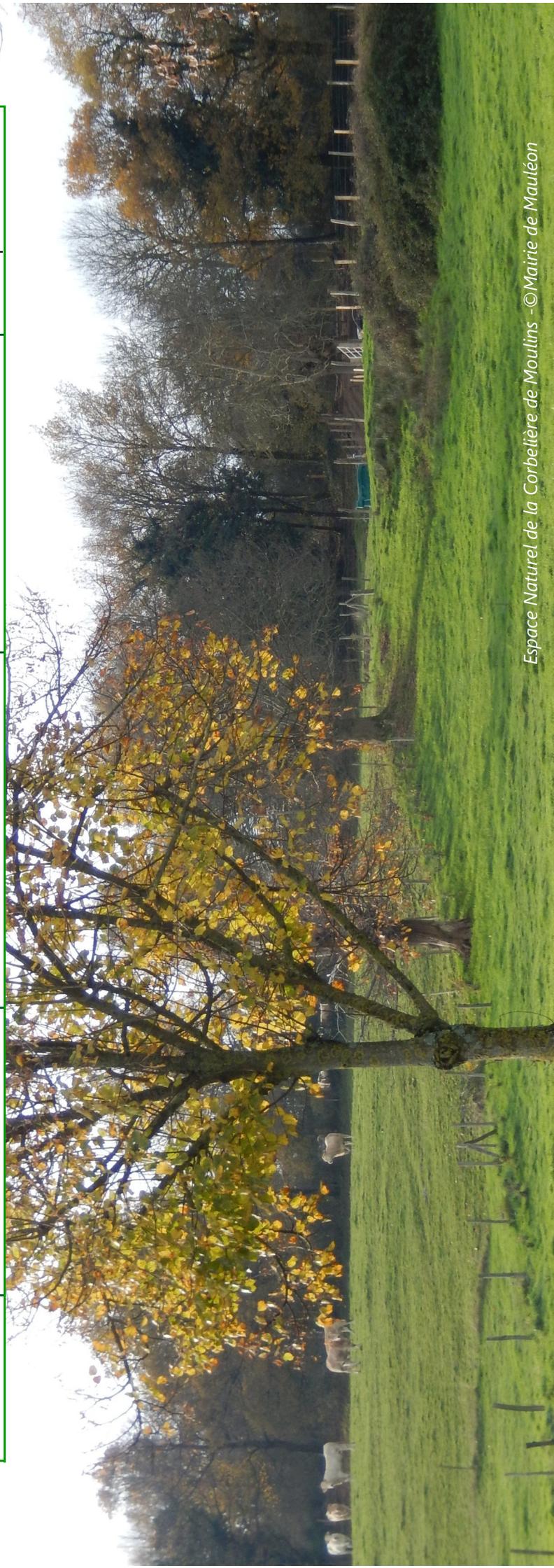
La Prée Saint Aubin de Baubigné  
Les Vergnaies Loublande  
Les Vergnaies Rorthais  
Verse de Bel air La Chapelle Largeau  
Les Troubadours Le Temple

# Espaces de catégorie « champêtre »

TACHES	NATURE DES TRAVAUX	FREQUENCE	MATERIELS	OBSERVATIONS
<b>GAZON: aucun</b>				
<b>PELOUSE / PRAIRIE</b>				
<b>Tonte</b> <b>Débroussaillage</b>	Bords de route coupe : 8 cm	2 fois par an Printemps et fin d'été	Tracteur et broyeur, débroussaillieuse	
	Bassins d'orage	1 fois par an fin août	Tracteur et broyeur, débroussaillieuse	Voir matériel amazone à essayer
	Prairies de broyage/tonte	1 passage <b>éventuel</b> au printemps 1 passage <b>entre mi-juillet et la fin d'été</b> (optimal) pour favoriser la biodiversité Cheminement : autant que nécessaire → Exportation si possible.	Tracteur broyeur, tondeuse, débroussaillieuse	Voir matériel amazone à essayer
		Prairies de fauche	1 passage <b>éventuel</b> au printemps 1 fois par an à partir du 15 juin (pour foin)	Tracteur et broyeur, débroussaillieuse, faucheuse et presse
<b>Ramassage</b>	Débroussaillage Des chemins	1-2 fois par an Printemps-été	Tracteur et broyeur, débroussaillieuse	
	Bords de route	Sans ramassage		
	Bassins d'orage			
	Chemins			
Prairie de broyage/tonte	Ramassage dans les zones sensibles	Aucun		
	Prairie de fauche			
<b>Défeutrage</b>				
<b>Regarnissage</b>				
<b>Fertilisation</b>				
<b>Arrosage</b>				
<b>HAIES</b>				
<b>Taille</b>	Bords de routes/chemins :	1 fois par an et plus si besoin Hiver	Tracteur et broyeur, débroussaillieuse, tailleuse, sécatteur	
<b>Recépage</b>	Recépage par petits tronçons sur haies bocagères vieillissantes (cornouiller)	Si nécessaire	Tronçonneuse	
<b>Déchets</b>	Ramassage	A chaque taille	Manuel et tracteur	Récupéré par l'ESIAM
	Broyage sur place	Si possible	Broyeur (ESIAM)	Laisser sur place si possible

# Espaces de catégorie « champêtre »

RAMASSAGE DES FEUILLES : aucun			
TACHES	NATURE DES TRAVAUX	FREQUENCE	MATERIELS
<b>Arbres</b>			
<b>Elagage</b>	Elagage et nettoyage de branches mortes	Hiver si besoin	Tronçonneuse à perche, coupe branche, nacelle
<b>Coupe des rejets</b>		Si besoin	Tronçonneuse à perche, coupe branche
<b>Déchets</b>	Ramassage	A chaque taille	Manuel et tracteur
	Broyage sur place	Si possible	Broyeur (ESIAM)
			Surtout les Tilleuls
			Broyé sur le site de stockage
			Laisser sur place si possible



Espace Naturel de la Corbellière de Moulins – ©Mairie de Mauléon

# Méthodologie de suivi

## Suivi flore : suivi des parcelles échantillonnées tous les 5 ans

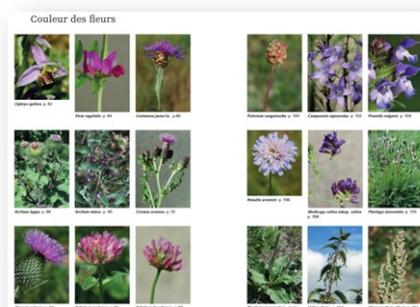
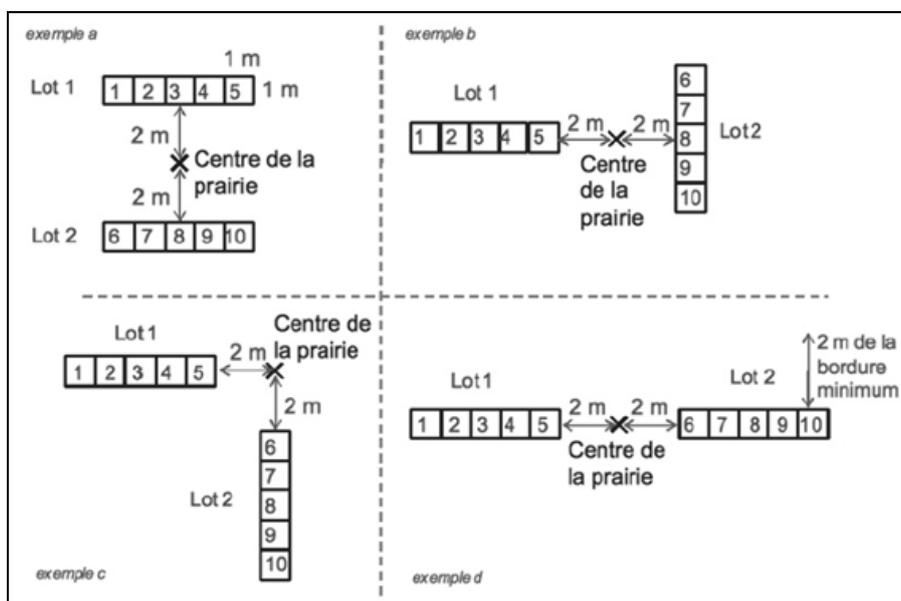
Le suivi de la biodiversité et des cortèges d'espèces dans les parcelles échantillonnées en 2019 sont des bons indicateurs pour évaluer l'impact de la gestion effectuée sur les espaces vert. En effet, la gestion est le principal facteur affectant leur biodiversité. Les inventaires pourront être réalisés tous les 5 ans environ afin de laisser un temps suffisant à la flore pour se stabiliser en cas de changement de cortège. Les parcelles échantillonnées en 2019 ont été géolocalisées ce qui permettra de les retrouver plus facilement, à quelques mètres près. La méthode détaillée a été décrite dans « Inventaire floristique des espaces verts de Mauléon » et permettra d'effectuer la même méthode d'inventaire à chaque suivi pour permettre la comparaison des données.

## Suivi flore : protocole « florilèges-prairies »

« Florilèges-prairies » a été co-élaboré en 2014 puis lancé en 2015 par le Muséum National d'Histoire Naturelle, Plante et Cité, le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, le Département de Seine-Saint-Denis et l'Agence Régionale de la Biodiversité en Île-de-France, pour améliorer les connaissances de l'effet des pratiques de gestion sur la qualité écologique des prairies, mais également de la dynamique de l'évolution de ces milieux grâce à un suivi standardisé de la flore des prairies urbaines.

Le protocole consiste à choisir certains sites à suivre, de plus de 130m<sup>2</sup> et de recenser les espèces végétales présentes dans 10 carrés d'1m<sup>2</sup> au cœur même de la prairie. Plusieurs outils sont fournis aux gestionnaires : un livret d'accompagnement au protocole, des fiches de terrain complétées d'un guide d'identification des plantes (la "Clé des prairies"). Ce protocole peut être réalisé par les agents volontaires une fois par an entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 juillet.

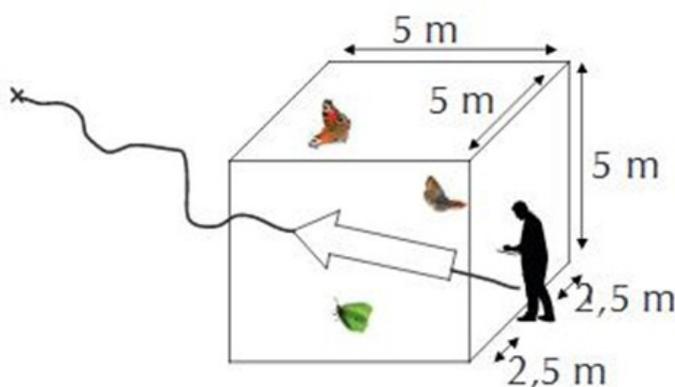
Les détails de la méthodologie sont indiqués sur le site suivant : <http://www.vigienature.fr/fr/participez-florileges-prairies-3480>.



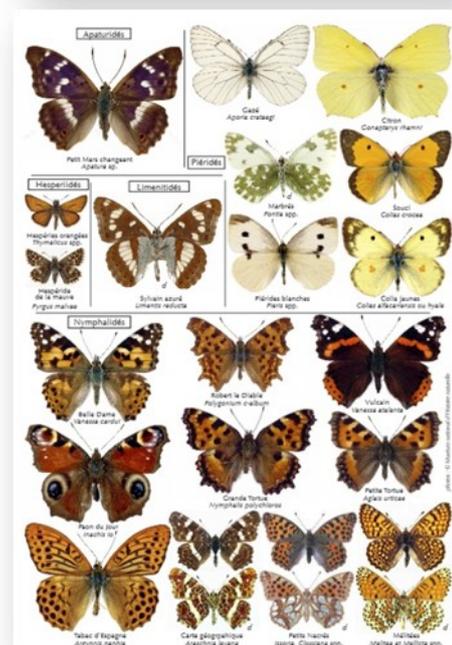
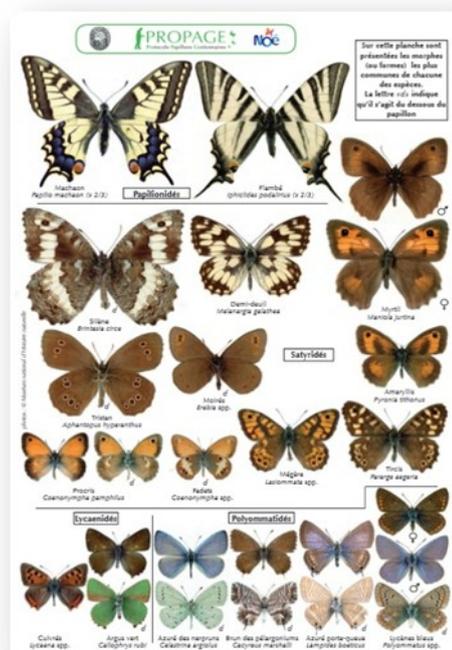
## Suivi faune : protocole « propage »

Le protocole « propage » a été mis en place par le Muséum National d'Histoire Naturelle et vise à répondre au besoin de mesurer l'effet des pratiques de gestion sur la biodiversité, à travers le suivi des papillons de jour, **un groupe particulièrement sensible aux perturbations de son milieu**. Il est possible d'évaluer la qualité d'un milieu, de le comparer à d'autres sites, et de suivre l'évolution de l'impact des pratiques au cours des années. Ce protocole simple, peu couteux en temps, est réalisable par des personnes non spécialistes des papillons, comme le personnel des espaces verts par exemple. En plus de l'intérêt scientifique, il permet de sensibiliser le personnel et les gestionnaires des sites au problème actuel de la perte de la biodiversité et aux actions possibles pour la préserver. Il donne également les moyens de communiquer sur ces actions en direction des usagers.

Cela consiste à dénombrer et identifier les papillons les plus communs, en se déplaçant le long d'un transect (ligne droite) au milieu d'une parcelle. Seuls les papillons observés dans une boîte imaginaire de 5 mètres de côté autour de l'observateur sont comptés. Le temps de parcours du transect doit être de 10 minutes ce qui correspond à une distance de 100 à 300 mètres, en fonction de la richesse du milieu. La période d'inventaire est de mai à mi-août.



Les détails de la méthodologie sont indiqués sur le site suivant : <http://propage.mnhn.fr>





# Fiches action



## Descriptif

Le parc de la Mignauderie est l'un des principaux parcs de Mauléon et communes associées. **Aménagé au XIXe siècle dans le style de parcs paysagers à « l'anglaise »**, il garde un aspect naturel et une végétation exubérante riche de plus de 500 espèces.

C'est un parc dit « à l'anglaise » dessiné en 1996 par ARBOFOR qui avait la maîtrise d'œuvre et la réalisation a été faite par l'entreprise BARRAUD PAYSAGE.

Deux zones humides ont été aménagées lors de la création du site afin que s'y développent des espèces adaptées au milieu humide. Ces aspects font de ce parc **un site de découverte d'espèces et de valorisation pédagogique importante sur la biodiversité.**

**Vocation du site** : la promenade et la détente.

➔ **Il est important de conserver un aspect naturel et champêtre au site tout en gardant des zones tondues plus régulièrement.**

## Contraintes

- talus de pente assez importante rendant difficile l'entretien
- développement de la grande ortie au niveau des zones humides et du bord de l'Ouin indiquant un milieu riche en nitrates et pouvant rapidement envahir le milieu.

## Espèces végétales présentes

**Zones humides aménagées**

**Talus en entrée de parc en broyage tardif**

### Espèces caractéristiques des milieux humides



Vulpin des prés



Cardamine des prés



Renoncule rampante

### Espèces des milieux riches en nitrates



Dactyle aggloméré



Grande ortie à espèce bio-indicatrice

©Tela botanica

### Espèces caractéristiques des prairies de fauche et de milieux frais en sous bois



Jacinthe des bois



Saxifrage à bulbilles



Pâturin des prés



Achillée millefeuille



Véronique petit-chêne

©Tela botanica

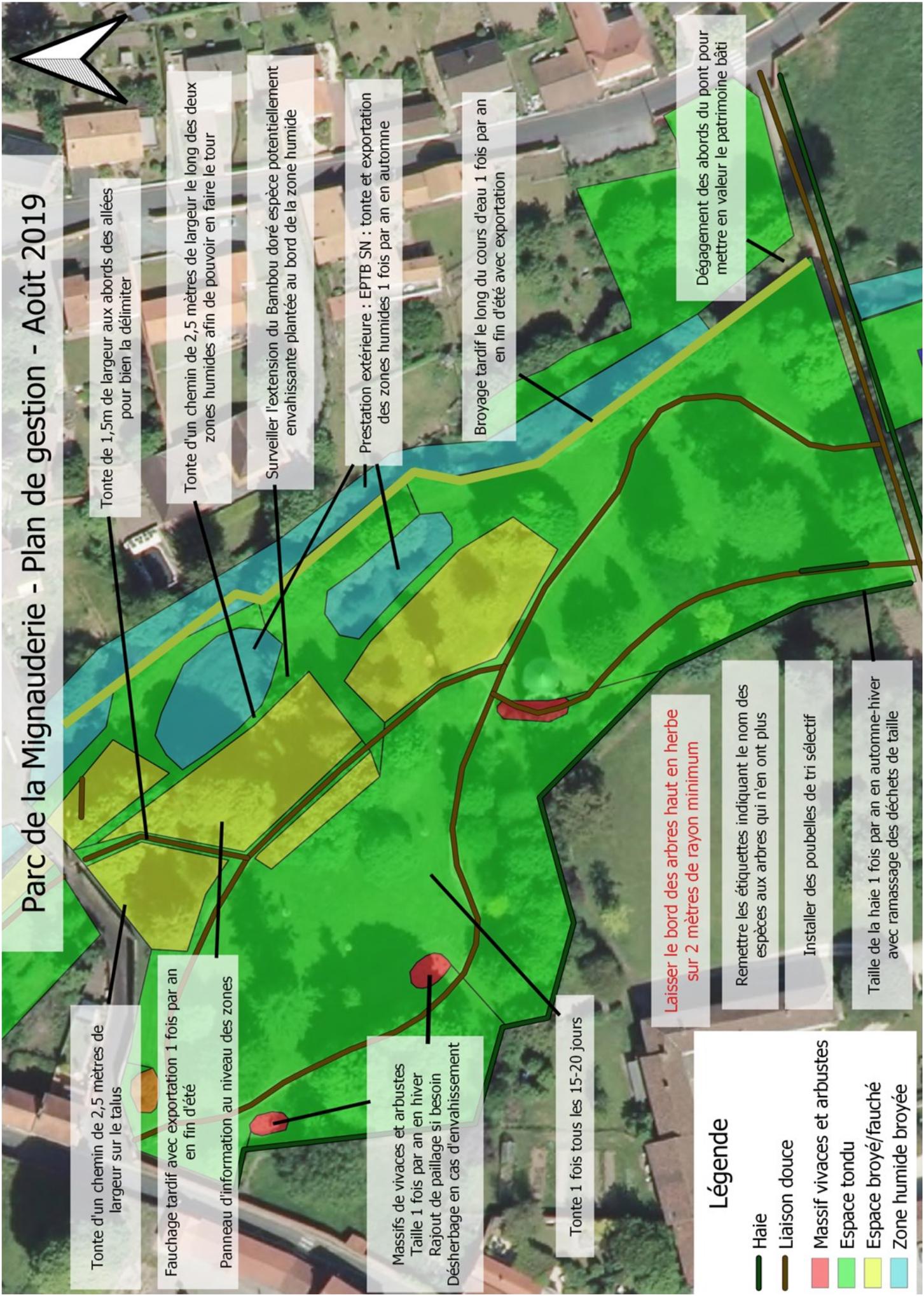
Pelouses tondues

Espèces de pelouses urbaines		
		
Pâquerette	Céraiste aggloméré	Porcelle enracinée

©Tela botanica



# Parc de la Mignauderie - Plan de gestion - Août 2019



Tonte d'un chemin de 2,5 mètres de largeur sur le talus

Fauchage tardif avec exportation 1 fois par an en fin d'été

Panneau d'information au niveau des zones

Massifs de vivaces et arbustes  
Taille 1 fois par an en hiver  
Rajout de paillage si besoin  
Désherbage en cas d'envahissement

Tonte 1 fois tous les 15-20 jours

Tonte de 1,5m de largeur aux abords des allées pour bien la délimiter

Tonte d'un chemin de 2,5 mètres de largeur le long des deux zones humides afin de pouvoir en faire le tour

Surveiller l'extension du Bambou doré espèce potentiellement envahissante plantée au bord de la zone humide

Prestation extérieure : EPTB SN : tonte et exportation des zones humides 1 fois par an en automne

Broyage tardif le long du cours d'eau 1 fois par an en fin d'été avec exportation

Dégagement des abords du pont pour mettre en valeur le patrimoine bâti

Laisser le bord des arbres haut en herbe sur 2 mètres de rayon minimum

Remettre les étiquettes indiquant le nom des espèces aux arbres qui n'en ont plus

Installer des poubelles de tri sélectif

Taille de la haie 1 fois par an en automne-hiver avec ramassage des déchets de taille

## Légende

- Haie
- Liaison douce
- Massif vivaces et arbustes
- Espace tondu
- Espace broyé/fauché
- Zone humide broyée



## Descriptif

Le parc de Champré est l'un des principaux parcs de Mauléon. Contrairement au parc de la Mignauderie, cet espace est davantage utilisé par les écoles comme espace récréatif de part la présence d'un terrain de bicross, de jeux pour enfants et d'une grande surface enherbée entretenue régulièrement.

**Vocation du site** : récréatif et promenade.

→ **Conserver un espace tondu fréquemment pour permettre les activités sportives et de jeux tout en insérant des zones moins tondues à divers endroits pour ajouter un aspect champêtre.**

## Contraintes

Nombreux enfants sur ce site nécessitant une pédagogie importante sur les zones laissées hautes en herbe.

## Espèces végétales présentes

### Talus en entrée de parc en broyage tardif

Espèces de prairies urbaines			
			
Fétuque rouge	Pâturin des prés	Géranium disséqué	Vulpie faux brome

©Tela botanica

### Pelouses tondues

Espèces de pelouses urbaines			
			
Pâquerette	Céraiste aggloméré	Porcelle enracinée	Pâturin annuel

©Tela botanica

# Parc de Champré - Plan de gestion - Août 2019

Laisser les arbres se développer naturellement  
 Taille si nécessaire  
 Surveiller l'état sanitaire des arbres, abattage  
 et remplacement en cas de danger

Tonte 1 fois tous les 15-20 jours

Fauche exportative 1 fois par an entre juin et septembre  
 Panneau pédagogique sur les espaces laissés hauts en herbe  
 Délimiter les massifs par tonte autour

Taille 1-2 fois par an en automne-hiver

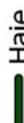
Installer des poubelles de tri sélectif

Chêne sénéscent : arrachage et renouvellement ou le  
 laisser mort sur pied (panneau pédagogique sur  
 l'intérêt du bois mort)

Balayage et désherbage mécanique 3-4 fois par an

Laisser le bord des arbres haut en herbe sur  
 2 mètres de rayon minimum

## Légende

-  Haie
-  Liaison douce
-  Massif arbustes
-  Espace tondu
-  Espace fauché
-  Stabilisé
-  Espace boisé

## Descriptif

Le parc de la Passerelle est l'un des principaux parcs de Mauléon. Plusieurs tables de pique-nique ont été installées invitant les habitants et touristes à venir manger et à se détendre sur le site.

**Vocation du site :** promenade, espace de pique-nique.

➔ **Cet espace doit conserver un aspect régulièrement entretenu pour son utilisation en espace de pique-nique et son emplacement le long de la voie principale de Mauléon.**



## Contraintes

Pente

## Espèces végétales présentes

### Pelouses tondues

Espèces de pelouses urbaines			
			
Fétuque rouge	Porcelle enracinée	Pâturin des prés	Brunelle commune

©Tela botanica

### Espace fauché

Espèces de prairies urbaines				
				
Flouve odorante	Fromental	Carotte sauvage	Houlque laineuse	Trèfle lupuline

©Tela botanica

Zones boisées

Arbres			
			
Merisier	Frêne commun	Noyer commun	Tilleul

©Tela botanica



# Parc de la Passerelle - Plan de gestion - Août 2019



Laisser les arbres se développer naturellement  
Taille si besoin

Surveiller l'état sanitaire des arbres, abattage et remplacement en cas de danger

Test de broyage tardif 1 fois par an au niveau de la pente avec ramassage

Broyage tardif 1 fois par an en fin juin avec ramassage

Panneau pédagogique sur les espaces laissés hauts en herbe

Tonte 1 fois tous les 15-20 jours avec ramassage ou mulching

Laisser le bords des arbres hauts en herbe sur 2 mètres de rayon minimum

Entretien du cheminement et du mobilier (tables de pique-nique, boîte à livres)

Surveiller l'état sanitaire des arbres, remplacement en cas de mort

Panneau pour inviter les habitants à cueillir les fruits

Installer des poubelles de tri sélectif

Tonte 1 fois par semaine avec ramassage  
Replanter quelques arbres majestueux

## Légende

- Liaison douce
- Massif arbustes
- Espace tondu
- Espace broyé



## Descriptif

Le site des Lavandières (Rorthais) est une zone humide gérée de façon extensive par fauchage et/ou broyage. Des mares ont été créées sur une des parcelles permettant l'implantation d'espèces caractéristiques et en font un lieu de découverte de la biodiversité.

**Vocation du site** : la promenade, l'observation de la faune et de la flore, la pédagogie.

➔ **Ce site doit rester un milieu naturel géré de façon extensive tout en permettant l'accueil des promeneurs avec des cheminements et des zones de pique-nique aménagées.**



© Mairie de Mauléon

## Contraintes

- Zones humides parfois immergées rendant difficile l'entretien avec les machines.
- Plusieurs types d'habitat sur un même site avec des entretiens différents.

## Espèces végétales présentes

**Pourtour des mares habitat H1**

Roselière				
				
Menthe aquatique	Gaillet croissette	Vulpin des prés	Jonc aggloméré	Liseron des champs

©Tela botanica

## Prairie à jonc diffus habitat H5

Espèces de prairies humides			
			
Jonc diffus	Renoncule rampante	Oseille crépus	Cirse des marais

©Tela botanica

## Espèces végétales présentes

Zone fauchée parking habitat H3

Espèces de prairies fauchées			
			
Vulpin des prés	Céranthe à feuilles de Silaüs	Houlque laineuse	Trèfle des prés

©Tela botanica



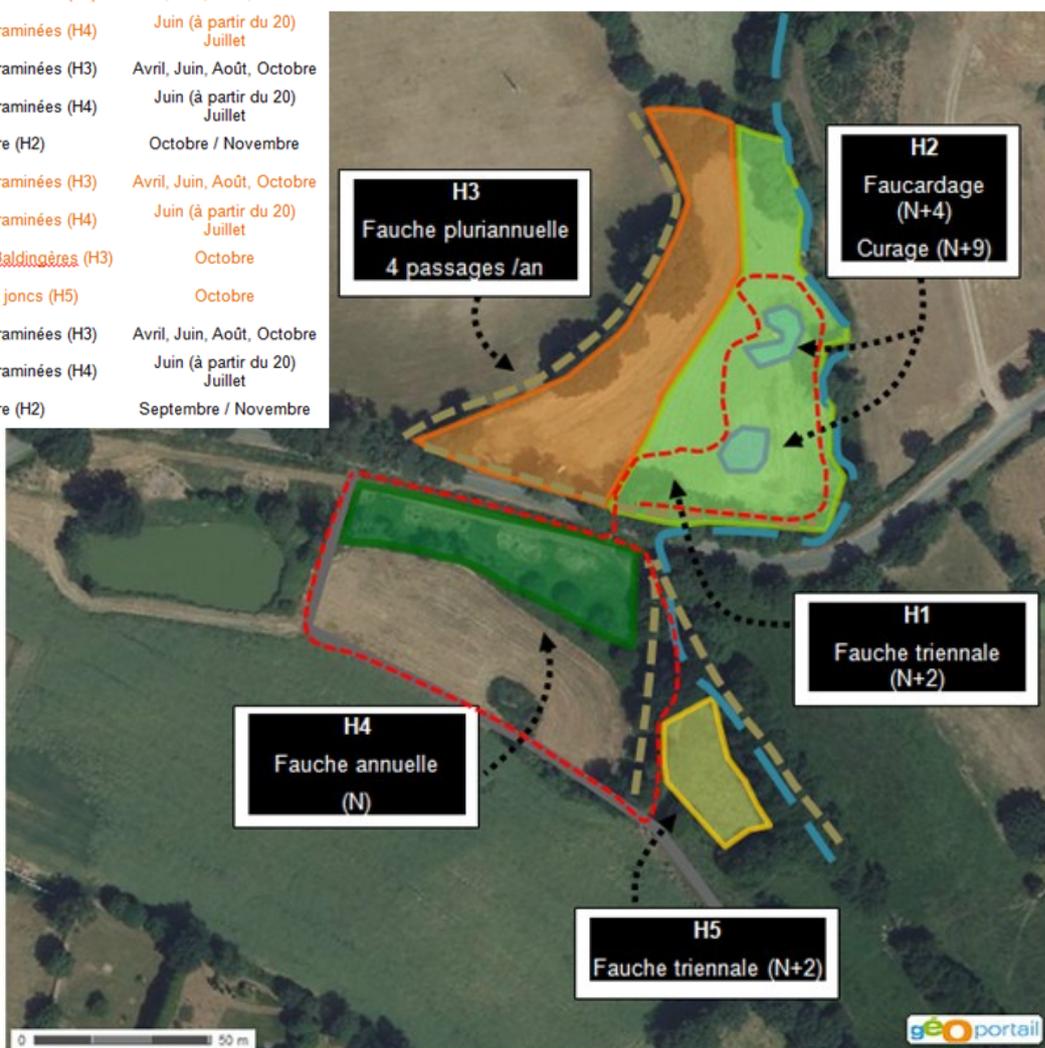
## Propositions d'actions

Un plan de gestion a été créé en 2015 par Benoit Manceau (L'EPI : Écologie Participative et Innovante). Un inventaire faunistique avait été réalisé par des bénévoles, montrant la richesse du site. Le plan de gestion prévoit les actions suivantes :

### Aménagements et gestion

Année	Type d'entretien	Habitat	Période
N (ex : 2015)	Fauche pluriannuelle	Prairie à graminées (H3)	Avril, Juin, Août, Octobre
	Fauche annuelle tardive	Prairie à graminées (H4)	Juin (à partir du 20) Juillet
N+ 1 (ex : 2016)	Fauche pluriannuelle	Prairie à graminées (H3)	Avril, Juin, Août, Octobre
	Fauche annuelle tardive	Prairie à graminées (H4)	Juin (à partir du 20) Juillet
N+ 2 (ex : 2017)	Fauche pluriannuelle	Prairie à graminées (H3)	Avril, Juin, Août, Octobre
	Fauche annuelle tardive	Prairie à graminées (H4)	Juin (à partir du 20) Juillet
	Fauche triennale	Roselière à Baldingères (H3)	Octobre
N+ 3 (ex :2018)	Fauche pluriannuelle	Prairie à graminées (H3)	Avril, Juin, Août, Octobre
	Fauche annuelle tardive	Prairie à graminées (H4)	Juin (à partir du 20) Juillet
	Fauche triennale	Prairie à juncs (H5)	Octobre
N+4 (ex : 2019)	Fauche pluriannuelle	Prairie à graminées (H3)	Avril, Juin, Août, Octobre
	Fauche annuelle tardive	Prairie à graminées (H4)	Juin (à partir du 20) Juillet
	Faucardage	Mare (H2)	Octobre / Novembre
N+5 (ex : 2020)	Fauche pluriannuelle	Prairie à graminées (H3)	Avril, Juin, Août, Octobre
	Fauche annuelle tardive	Prairie à graminées (H4)	Juin (à partir du 20) Juillet
	Fauche triennale	Roselière à Baldingères (H3)	Octobre
N+9 (ex : 2024)	Fauche pluriannuelle	Prairie à graminées (H3)	Avril, Juin, Août, Octobre
	Fauche annuelle tardive	Prairie à graminées (H4)	Juin (à partir du 20) Juillet
	Curage	Mare (H2)	Septembre / Novembre

Du **pâturage** est actuellement testé sur le site des mares (H1 et H2) et la prairie à jonc (H5) comme premier entretien avant la fauche.



### Légendes

-  Prairie de graminées H3 (aire de pique-nique)
-  Roselière à Baldingères H1
-  Mare H2
-  Prairie de graminées H4
-  Prairie à juncs H5
-  Ruisseau temporaire
-  Haies et ripisylves
-  Sentier d'interprétation

## Propositions d'actions

### Animation et accueil

- Entretien des tables de pique-nique
- Entretien des panneaux pédagogiques
- Chemins pour la promenade
- Installation de panneaux pédagogiques sur les zones laissées hautes en herbe pour ne pas que cela paraisse délaissé ou oublié.

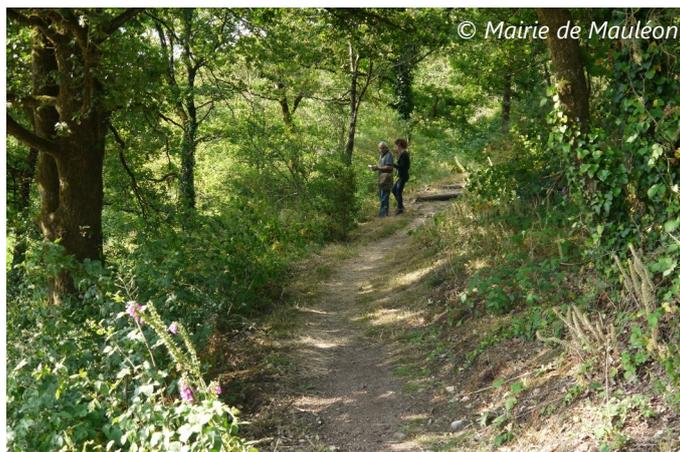


## Descriptif

Le coteau du Mont Gaillard est un des seuls espaces boisés entretenu par les agents de Mauléon. Un cheminement a été aménagé afin d'inviter les promeneurs à monter en haut de ce coteau pour observer la motte féodale de Mauléon.

**Vocation du site :** la promenade, observatoire de la cité castrale de Mauléon, espace sauvage, attrait sportif.

➔ **Ce site doit rester un milieu de promenade en « pleine nature ».**



## Contraintes

- Site très pentu rendant difficile l'entretien
- Centre du bois difficilement accessible à cause du fort développement de ronces et des carrières rendant le sol escarpé.

Espèces de milieux boisés				
				
Chêne pédonculé	Ronce commune	Genêt à balais	Ajonc d'Europe	Fougère aigle

©Tela botanica

## Espèces végétales présentes

Espèces des bords de chemins sec et boisé				
				 
Digitale pourpre	Petite oseille	Millepertuis couché	Herbe à Robert	Stellaire holostée

©Tela botanica

## Une espèce quasi-menacée



**Une espèce quasi-menacée** selon la liste rouge de la flore vasculaire de Poitou-Charentes de 2018

*Ceratocapnos claviculata* (Corydale à vrille) est une plante annuelle de la famille des Papaveracées aux feuilles alternes, de forme composée, entière. Les fleurs sont en grappe, de couleur blanche. C'est la seule espèce sauvage du genre *Ceratocapnos* en France. Elle fleurit de juin à septembre et affectionne les haies, buissons et sous bois.

**Elle est présente aux abords du cheminement du Mont Gaillard en assez grande quantité.**

## Propositions d'actions

### Aménagements et gestion

#### ARBRES

- En cas de coupe de petits bois, les laisser en tas pour faire des abris pour la faune
- Laisser les arbres morts sur pied sauf en cas de danger pour les promeneurs ainsi que les souches et les troncs d'arbres/branches couchés pour créer des zones de refuge et favoriser la biodiversité.

#### CHEMINEMENTS

Débroussaillage du bord du chemin 1 à 2 fois par an pour le rendre bien visible et praticable par les promeneurs.

**Période** : avant juin et après mi-septembre

**Attention** : pour préserver la Corydale à vrille principalement visible en bords du chemin, il faut veiller à débroussailler la zone avant juin ou après mi-septembre. Surveiller en cas de débroussaillage avant floraison, si celui-ci ne nuit pas à la présence de la Corydale.

#### ESPÈCES À SURVEILLER

- **Laurier cerise** : éviter que ce site boisé perde ses caractéristiques naturelles par la présence d'espèces cultivées. La suppression du pied principal au cœur de la zone boisée est à prévoir.
- **Robinier faux-acacia** : espèce envahissante présente en lisière de forêt. Maintien de l'espèce en bas du coteau et suppression des individus s'installant au cœur de la zone boisée.
- **Corydale à vrille, espèce quasi-menacée** : observer son développement dans le milieu.

### Animation et accueil

- Installation de panneaux pédagogiques sur l'intérêt du bois mort à côté des tas de bois
- Entretien des panneaux d'indication des chemins.

# Fiches thématiques

# Composition des massifs fleuris

© Mairie de Mauléon



## Types de massifs

**Pleine terre** : ce type de massif est actuellement favorisé dans toutes les communes. Il permet une économie d'eau considérable par rapport aux jardinières et balconnières.

**Jardinières et balconnières** : certains sites importants des centres-bourgs en sont encore équipés.

## Choix des espèces

Les **vivaces** sont des plantes qui vivent plusieurs années. Elles se régénèrent chaque année sous terre, bien que les parties en surface meurent en hiver. Le groupe des plantes vivaces, ou pérennes, comprend une incroyable diversité d'espèces. Elles sont dominantes dans les massifs fleuris en association de plus en plus fréquente avec les **arbustes** qui sont plus résistants et nécessitent moins d'entretien.

## Étapes

**1. Choix des plantes de structure** : elles donnent l'allure générale au massif. Ces plantes hautes, qui dominent les autres vivaces, attirent tout de suite le regard. Elles peuvent être plantées seules ou en petit groupe. En raison de leur grande taille, elles sont habituellement placées au fond du massif.

**2. Choix des plantes d'accompagnement** : elles complètent l'allure du massif. On retrouve dans ce type de vivaces les variétés à fleurs de taille moyenne et à feuillage décoratif. Elles se placent autour des vivaces dominantes, au milieu du massif.

**3. Choix des vivaces tapissantes** : plantes basses telles que les couvre-sols. Elles remplissent les petits espaces et font la jonction entre les différentes plantes. Ces vivaces trouveront également leur place aux bords du massif.



## Critères

- Plantes locales adaptées au climat
- Proscrire les plantes envahissantes avérées et potentiellement envahissantes
- Plantes non gourmandes en eau → le changement climatique entraîne des périodes de sécheresse et canicule de plus en plus importantes avec des restrictions d'eau empêchant l'arrosage des massifs. Favoriser des espèces peu gourmandes en eau permettra leur survie en cas de forte chaleur et d'arrosage interdit
- Plantes adaptées ou non à l'**ensoleillement** selon l'orientation du massif à planter
- Plantes aux périodes de **floraison variées** : il est judicieux d'associer des vivaces qui fleurissent à des périodes différentes, pour pouvoir profiter de belles couleurs toute l'année
- Travailler les couleurs des fleurs et feuilles variées pour un effet visuel → massifs à thème, dégradés de couleurs...

**L'effet visuel désiré ne sera obtenu qu'au bout de 3-4 ans. Les vivaces doivent d'abord s'implanter puis pousser.**

# Fleurissement selon le type de gestion

## Prestige

Fleurissement horticole riche et varié.

Les plantes vivaces sont favorisées mais les plantes annuelles peuvent être ajoutées. Un renouvellement printanier est à prévoir chaque année pour ces espèces.

Les jardinières et balconnières sont progressivement supprimées car elles sont trop gourmandes en arrosage.



© Mairie de Mauléon

Massif fleuri centre bourg - Mauléon

## Classique

Fleurissement en dehors des centres-bourgs et des bâtiments publics importants.

Ils sont majoritairement présents dans les lotissements. Les arbustes sont favorisés de part leur entretien moins fréquents, avec quelques vivaces pour agrémenter ces massifs.



© Mairie de Mauléon

Massif d'arbustes - Le Temple

## Champêtre

Ce fleurissement correspond aux prairies fleuries spontanées, obtenues grâce à un rythme de broyage/fauche approprié.



© Mairie de Mauléon

Espace en fauchage tardif  
Parc de Champré Mauléon

# Végétalisation des rues (1/2)

La végétalisation de l'espace public engendre de nombreux **bienfaits** :

- Amélioration de la qualité de l'air
- Régulation du climat : îlots de fraîcheur
- Accueil de la biodiversité (retour des insectes pollinisateurs notamment)
- Renfort des continuités écologiques
- Isolation thermique et phonique
- Amélioration du cadre de vie...

## Végétalisation des pieds de murs

### Enjeux

- Substitution/accompagnement de la flore spontanée par des végétaux ornementaux adaptés
- Limitation du désherbage
- Accompagnement des promeneurs vers le centre-bourg par le fleurissement
- Valorisation des centres-bourgs
- Liaison entre les quartiers, les lotissements et le centre-bourg par le fleurissement (exigence Villes et Villages Fleuris)
- **Limitation de l'imperméabilité des sols**
- Implication des habitants pour l'embellissement de leur rue.

### Actions

- Fleurissement de pieds de mur dans tous les centres-bourgs
- Plantation d'espèces résistantes et peu exigeantes
- Exemple : projet « **Totems verts** » à Roubaix pour la plantation de plantes grimpantes sur les façades.

### Sensibilisation

- **Définir une méthodologie et une charte** à signer avec les riverains pour le fleurissement de pieds de murs.
- Inciter les habitants à entretenir leur pied de mur par des campagnes de sensibilisation.

**Exemple** : Campagne d'affichage municipale 2019, réalisée avec les habitants **volontaires**.



© Mairie de Mauléon

Pied de mur centre bourg Mauléon



Campagne municipale d'affichage 2019

# Végétalisation des rues (2/2)

## Végétalisation des pieds d'arbres

### Enjeux

- Laisser respirer l'arbre et l'alimenter (moins d'emprise du béton)
- Préserver la structure du sol afin de conserver les qualités de bonnes circulations d'eau et d'oxygène
- Permettre le cycle de l'eau : meilleure infiltration et limitation de l'évaporation → limite l'effet de sécheresse
- Création de refuges pour la faune
- Embellissement des rues
- Faire participer les habitants dans l'embellissement de leur rue.

### Actions

- Prévoir une ouverture du sol plus importante lors des aménagements
- Végétaliser avec des plantes vivaces, arbustes...



© cahiersdufleuissement

Exemple de fleurissement de pieds d'arbres

### Exemples de plantes

- Lierre
- Bugle rampant
- Brunelle
- Lierre terrestre
- Sedum acre
- Petite pervenche
- Pulmonaire
- Lamier jaune
- Lamier pourpre
- Consoudes
- Aubretias
- Salvia bleu

### Exemples de plantes mellifères à privilégier

- Nepeta
- Helichrysum
- Giroflée orange ou jaune
- Marjolaine
- Souci
- Cosmos orange
- Verveine
- Ageratum
- Alysson



### Sensibilisation

- Laisser libre la végétalisation et l'entretien de certains pieds d'arbres par les riverains (installation de panneaux d'informations)
- Panneaux d'information sur les bienfaits de végétaliser les pieds d'arbres.

## Végétalisation spontanée des pieds d'arbres

Il existe un protocole de suivi de la végétation spontanée des pieds d'arbres :

- **STREETS** : Suivi des pieds d'arbres en ville

Programme de science participative qui s'adresse aux citoyens et botanistes **volontaires** pour inventorier les plantes qui poussent aux **pieds des arbres en ville** et en faire le suivi **chaque printemps**. Il est lancé officiellement au printemps 2019 en France et animé par Tela Botanica.

# Gamme végétale pour la plantation de pieds de mur

Communiquée par le CPIE Sèvre et Bocage en 2019, cette gamme végétale pourra être complétée progressivement.

## Exposition ensoleillée

### Les plantes grimpantes

Rosier Ghislaine de Féligonde  
Rosier Alfred Carrière  
Rosier Pierre de Ronsard  
Campsisradicans (Bignone)  
Campisgrandiflora (Bignone)

### Plantes de structure (feuillage)

Hyssopusofficinalis 'Aristatus'  
Lavandula x intermedia 'Dutch'  
Caryopteris x clandestinisheavenlyblue  
Salviaofficinalis 'Berggarten'  
Salvianemerosa 'Senior'  
Salviaofficinalis 'Berggarten'  
Phlomisrusseliana  
Phlomislanata  
Salviaofficinalis 'purpurascens'  
Marrubiumincanum

### Plantes à bouquets

Achilleamillefolium 'terracotta'  
Aster pyraneus 'lutetia' (terrain sec)  
Aster amellus  
Aster dumosussp (bonne terre)  
Sedum 'josé aubergine'  
Sedum spectabile 'Automnjoy'  
Agastacheblue fortune  
Dianthusamurensis  
Calamintha nepeta 'bleue cloud'  
Nepeta x faaseni 'Six hillsgiant'  
Aster agerotoïdes 'starshine'  
Echinaceapurpurea 'magnus'  
Gauralindheimeri 'WhirlingButterflies'

### Végétation basse couvre-sol

Geraniumcantabrigiense 'Karmina'  
Geranium 'Rozanne'  
Cerastium tomentosum 'Silberteppich'  
Origanumvulgare 'compactum'  
Erigeronglaucus 'Seabreeze'  
Origanumvulgare 'Trumblevariety'  
Helianthemum 'Wisleypink'  
Stackysbizantina  
Saponariaocymoides

### Graminées

Panicum virgatum 'Rehbraun'  
Panicum virgatum 'Prairie sky'  
Pennisetumalopecuroïde  
Carex testaca  
Carex buchananii

## Exposition mi-ombre

### Les plantes grimpantes

### Supportant aussi le soleil

Akebiaquinata  
Clematismontana  
Hydrangea petiolaris (Ombre totale)  
Jasmin officinal (rusiticité moyenne)  
Lonicerajaponicasp (Chèvrefeuille)  
Wisteriasinenis 'Alba' (Glycine)  
Wisteriafloribunda (glycine)  
Humlulupulus 'Aureus' (Houblon blond)

### Plantes de structure (feuillage volume)

Euphorbia amygdaloïdes 'Purpurea'  
Euphorbia 'Glacier blue'  
Fuchsia ricartonii

### Fougères

Dryopteris affinis  
Dryopteriserythrosora

### Graminées

Sesleriaautomnalis  
Carex morrowi  
Carex oshimensis  
Deschampsiaacspitosa 'Goldschleier'  
Miscanthus sinensis 'Feuerwerk'

### Plantes à bouquet

Phygeliuscroftway 'redemperor'  
Tulbaghiaviolacea 'Silver lace'  
Aster divaricatus  
Salviaverticillata 'purplerain'  
Prunellagrandiflora 'Freelander blues'

### Plantes basses couvre-sol

Persicaria affinis 'Darjeeling' red'  
Heucheramicanthra 'palace purple'  
Heuchera 'Caramel'  
Geraniumsanguineum 'max frei'  
Alchemilla mollis  
Geraniummacrorrhizum 'Spessart'  
Bergenia 'Baby doll'  
Persicaria affinis  
Lamiummaculatumsp

# Gestion des arbres (1/5)

## Rôle de l'arbre en ville

### Rôle de régulation

Les arbres urbains jouent un rôle important dans le **confort thermique** de la ville, dans la capacité de **stockage du carbone**, dans l'**infiltration des eaux pluviales**, dans la **captation de certains polluants**.

### Accueil de la biodiversité

Les arbres urbains sont essentiels dans la protection de la **biodiversité**. Ils permettent de constituer des **corridors biologiques** et ainsi de favoriser la présence de très nombreuses espèces végétales et animales.

### Rôle socioculturel

Les arbres apportent **un caractère qualitatif** au paysage urbain, un support d'**éducation** à l'environnement, à la **biodiversité**. Ils améliorent le **cadre de vie**.

### Contraintes

L'arbre urbain peut amener quelques contraintes telles que la sécurité des personnes, la production d'allergènes, la gestion des feuilles...

**MAIS ces effets sont surmontables si l'on plante le bon arbre au bon endroit.**

## Choix des essences

### Critères à prendre en compte

- la place disponible : pour éviter un élagage intensif pouvant fragiliser l'arbre
- le type de sol
- l'exposition
- l'effet recherché : ombrage, esthétisme, production de fruit...
- le risque sanitaire
- la présence d'espèces animales
- ne pas planter d'espèces exotiques envahissantes comme l'Ailante, le Robinier faux-acacia, le Buddleia.

## Selon les espaces verts

### Parcs et jardins

→ Essences horticoles pour leur aspect ornemental



© Mairie de Mauléon

Espèces exotiques - Parc de la Mignauderie de Mauléon

### Arbres et alignement

→ Espèces choisies selon la hauteur, la forme, la couleur voulues.

Les cultivars sans fruits imposants ni épines sont en général privilégiés dans les avenues et les rues. Quand c'est possible : alignements hétérogènes favorables à la biodiversité. Les plantations monospécifiques ne sont pas bannies car elles permettent de hiérarchiser les espaces urbains en offrant une esthétique architecturée : définition et identité d'un quartier, continuité verte, accompagnement de voirie...



© Mairie de Mauléon

Arbre d'alignement - Mauléon



**Sensibiliser les habitants à ne pas planter d'espèces exotiques invasives avérées.**

# Gestion des arbres (2/5)

## Selon les espaces verts

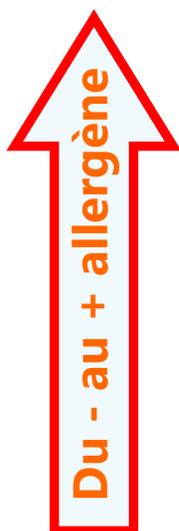
### Zones naturelles

→ Espèces indigènes dans les plantations d'arbres, haies libres, bosquets pour limiter le risque de pollution génétique par l'implantation de variétés exogènes d'une même espèce. S'entourer des conseils des associations locales spécialisées sur le thème des paysages de bocage.

→ Éviter la concentration d'allergènes



Talus boisé - La Rebatterie (Chapelle Largeau)



Bouleau  
Cyprès  
Aulne  
Charme  
Chêne  
Noisetier  
Frêne  
Platane  
Peuplier  
Saule  
Tilleul  
Mûrier  
Hêtre  
Châtaigner

→ **Diversifier les essences** permet de limiter les risques sanitaires. Outre l'intérêt écologique, la diversité des espèces permet de larges compositions paysagères et la création d'ambiances variées.

## Taille des arbres

**NON à la taille radicale** consistant à supprimer le houppier d'un arbre ou à sectionner des branches de gros diamètre.

**Un arbre taillé trop fortement devient :**

• **Dangereux** : diminution de la quantité des réserves en sucre indispensable à la vie de l'arbre et affaiblissement de sa résistance aux agressions à augmente le risque de chute et rupture

• **Dispendieux** : l'arbre altéré nécessite plus de surveillance (diagnostic visuel, expertises) et des interventions d'entretien plus fréquentes (tailles). Son dépérissement nécessite l'abattage et son remplacement de façon anticipée.

• **Disgracieux** : l'arbre perd son port naturel et le traumatisme subi est visible.



**La taille radicale est limitée et réservée à la mise en sécurité immédiate d'un site.**

**OUI à la taille en port libre** limitant les interventions de l'homme sur l'arbre pour lui éviter traumatismes et maladies.

**Coupe :**

• Couper uniquement des branches de petites sections <5cm de diamètre

• Respecter les angles de coupes

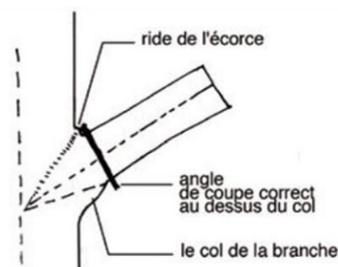
• Couper la branche au dessus de la ligne bourrelet-col

• Respecter les périodes favorables à la taille

• Si coupe de grosse branche inévitable, protéger après coupe avec un badigeon fongicide

• Respecter les types de tailles particulières qui concernent les éliminations de bois mort ou les interventions ponctuelles pour raisons de sécurité

• Réduction de la couronne (ensemble des branches) sans modifier l'architecture de l'arbre à meilleure cicatrisation de la zone coupée.



**ATTENTION** : le changement de mode de gestion sur un arbre adulte entraîne un bouleversement physiologique de l'arbre, une perte de vitalité et favorise les parasites et les maladies.

**Il est très difficile de revenir sur un mode de taille.**

# Gestion des arbres (3/5)

## Taille des arbres (suite)

**Période** : octobre à mars

**En cas de chantier de travaux publics**, prévoir un rayon de protection de 2 mètres de rayon autour des troncs pour protéger les arbres.

## Arrosage

Arroser les jeunes arbres plantés pendant la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année une fois tous les 15 jours.

## Problème sanitaire actuel

Attaque des conifères par les chenilles processionnaires du pin.

**Solution** : **écopiège mécanique** dans les sites à enjeux pour éviter la mort des individus et leur abattage.



© Mairie de Mauléon

## L'arbre et le changement climatique

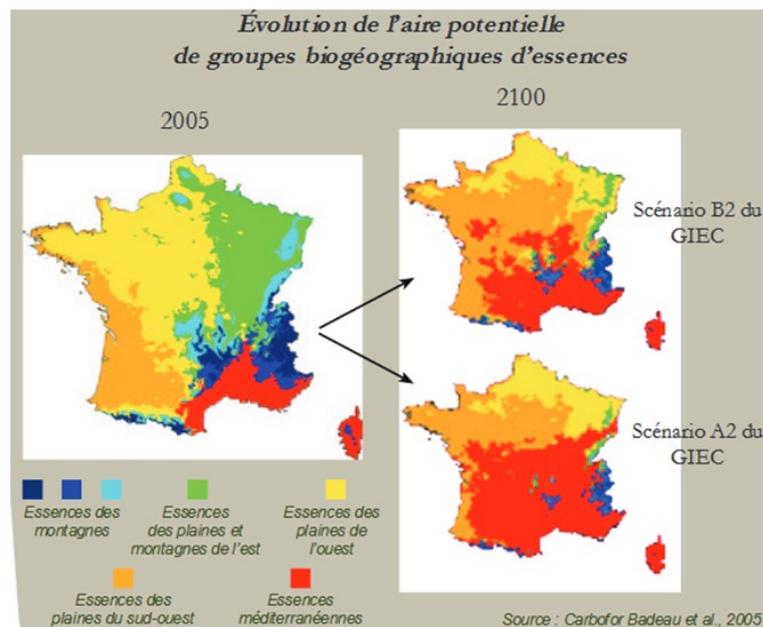
Les villes devront lutter contre l'effet "îlots de chaleur" en été à cause des surfaces en goudron noires qui emmagasinent la chaleur et la libèrent sous forme d'infrarouge qui réchauffent l'air urbain. Parmi les solutions envisagées, figurent les plantations d'arbres. Le futur sera également plus chaud et sec, conduisant plus ou moins rapidement à des conditions de type méditerranéen avec des périodes de sécheresse plus marquées et des hivers doux et pluvieux. Les chênes pédonculés très présents sur notre territoire seront alors vulnérables.

Les espèces résistantes aux sécheresses estivales seront à favoriser dans les plantations futures. Par exemple, les châtaigniers et chênes pubescents seront adaptés jusqu'à un certain niveau.

Le chêne vert et le pin maritime sont également des espèces adaptées au climat méditerranéen et seront une bonne solution dans le futur.

Les derniers inventaires de la ressource forestière effectués par l'Institut National de l'information géographique et forestière (IGN) ont révélé, sur ces trente dernières années, une progression très marquée du Chêne pubescent dans nos bois et forêts de Poitou-Charentes. Le changement des aires de répartition d'espèces est ainsi déjà en cours dans notre région en milieu naturel.

Le maître mot sera diversité car **Diversité = adaptation** face au changement climatique en évitant les espèces les plus vulnérables.



## Diversité actuelle à Mauléon

L'inventaire du patrimoine arboré effectué en juin 2019 a permis d'identifier la diversité d'arbres dans Mauléon ville. Un inventaire des arbres des autres communes sera nécessaire pour compléter ces données. La méthodologie de cet inventaire, les résultats obtenus et les analyses statistiques effectuées sont détaillés dans « Inventaire du patrimoine arboré de Mauléon ville ».

### Méthode employée

La méthode de relevé consiste à parcourir les rues de Mauléon et à remplir une fiche de terrain par unité de gestion rencontrée. Une unité de gestion est un peuplement d'arbres présentant une cohérence spatiale par leur agencement. Ils pourront être organisés géométriquement ou simplement proches les uns des autres.

On distingue 4 unités de gestion :

- Alignement : arbres organisés selon un axe
- Mail : structure géométrique
- Groupe d'arbres : agencement aléatoire dans l'espace avec un minimum de 2 individus
- Arbre isolé.

# Gestion des arbres (4/5)

Cette fiche de terrain renseigne le type d'unité de gestion observé, le nombre d'arbre, les espèces présentes et les arbres en dégradation avancée. Les unités de gestion ont été géolocalisées sur Google Map afin de pouvoir les cartographier par la suite.

## Résultats

- 83 unités de gestion ont été inventoriées
- 91 espèces observées
- 1179 individus échantillonnés

### DONT

- 2 espèces exotiques envahissantes avérées : le Robinier faux-acacia et l'Ailante glanduleux
- 3 espèces exotiques à surveiller : l'Érable plane, l'Érable sycomore et le Cerisier noir.



# Gestion des arbres (5/5)

## Gestion des pieds d'arbres

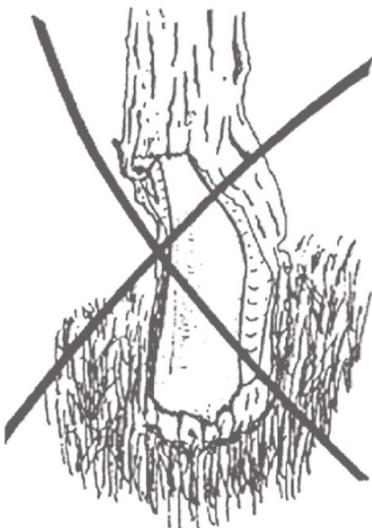
### Le fauchage peut altérer la base des troncs

L'utilisation d'outils mécaniques de fauche (débroussailluse, tondeuse, faucheuse...) à proximité d'un arbre risque fortement de créer des **plaies** à la base du tronc et au niveau du collet.

Ces plaies, si elles ont une surface importante ou si elles sont répétées lors des tontes et des fauches successives, **peuvent altérer considérablement l'arbre et parfois le condamner.**

Les jeunes arbres dont l'écorce est fine sont les plus sensibles. En effet, ces blessures détruisent les canaux du xylème et du liber et coupent donc la circulation de la sève entre le système racinaire et la partie aérienne de l'arbre ! Si la blessure est annulaire (tout autour du tronc) la sève ne circule plus et l'arbre meurt.

Les arbres adultes sont eux aussi sensibles à ce type de blessures car les plaies sur les racines affleurantes ou les collets sont des **sources d'entrées pour les champignons pathogènes.** Certains arbres à écorces fines (hêtre, charme, ...) sont davantage exposés.



## Comment éviter les blessures

### Laisser la végétation au pied des arbres

Il est tout à fait possible de laisser la végétation se développer à proximité immédiate du collet. Cette solution est à privilégier car elle présente l'avantage d'offrir un **refuge de biodiversité avec des plantes locales.**

De larges formes permettront au public d'identifier l'espace réservé à la biodiversité. Des petits panneaux pédagogiques peuvent également être placés dès le début de pousse de la végétation (avril). La végétation au pied des haies bocagères, qui constitue la strate herbacée de la haie, doit également être maintenue.



### Pailler

La solution du paillage est un autre moyen pour éloigner les outils de fauche du collet de l'arbre (la végétation herbacée ne se développe pas sous les surfaces paillées). Il faudra veiller à utiliser un paillage favorisant la vie au pied de l'arbre.

### Végétaliser les pieds d'arbres

La plantation de plantes vivaces, tapissantes ou d'arbustes au pied des arbres permet d'éviter les blessures et d'inviter, suivant le choix des plantes, les insectes et la petite faune, dans des espaces urbanisés.



# Fauchage/broyage tardif

## Pourquoi faire du fauchage/broyage tardif ?

- Maintenir le milieu ouvert
- Favoriser les espèces prairiales
- Préserver la biodiversité en créant des zones de refuges pour la faune
  - Permet aux espèces végétales et animales d'accomplir leurs cycles reproductifs (fructification des plantes, nidification pour les oiseaux).

**Faucher est moins destructeur pour la faune car il n'y a qu'un seul point de coupe.**

## Avantages de l'exportation

### Appauvrissement du sol en nitrates

- Limiter le développement et l'envahissement du milieu par les espèces nitrophiles (Grande ortie, Ronce, Liseron, Dactyle...) et favoriser les plantes annuelles
- Augmentation de la biodiversité et apparition d'espèces rares caractéristiques des prairies pauvres (orchidées sauvages)
- Interventions moins fréquentes.

**Exportation fortement conseillée à Mauléon, surtout en zones humides**

## Comment s'y prendre

### Nombre de coupes : 2 par an maximum

- 1 passage **éventuel** au printemps
- 1 passage mi juin pour le foin ou **entre mi-juillet et la fin d'été** (optimal) pour favoriser la biodiversité
- Cheminements : autant que nécessaire
  - Exportation si possible.

### Hauteur et techniques de coupe :

- Faucher au minimum à 10cm (idéal 20cm)
- Maintenir une zone refuge dans les grands espaces pour les espèces animales passant l'hiver dans les plantes (20% de la surface totale)
- Faucher de manière centrifuge dans les gros espaces pour permettre aux animaux de fuir vers l'extérieur (schéma ci-contre).

### Matériel :

- Girobroyeurs puis tondeuse pour ramassage, tondeuses mulching (pas de ramassage), faucheuse
- Si la pente est importante des outils stables sont nécessaires.

Espèces faunistiques appréciant les zones de refuge



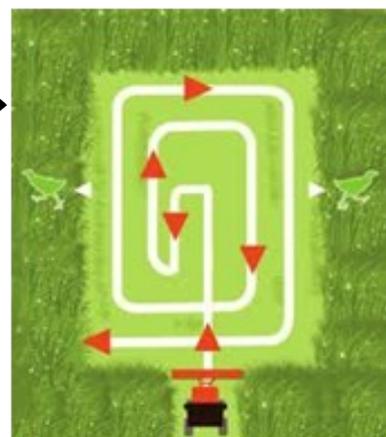
Abeille solitaire



Fauvette grisette



Decticelle bariolée



# Valorisation des déchets verts

## Quels déchets verts utiliser ?

- Petit bois obtenu après élagage ou nettoyage du bois mort des arbres
- Déchets de broyage/fauchage exportés des zones sensibles (zones humides pour limiter l'enrichissement du milieu qui favorise les espèces nitrophiles).

## Comment les valoriser ?

- Broyer les branchages sur place si possible pour les utiliser comme paillage dans les massifs
- Compostage des déchets verts et utilisation comme engrais dans les plantations.

## Contraintes à lever :

- Broyeur
- Lieu(x) de stockage.



# Gestion de l'eau

## Augmenter la perméabilité des sols

### Dalles engazonnées

A utiliser sur les zones peu fréquentées comme les trottoirs, en installer sur les parkings (surveillance du développement du gazon à cause du piétinement important qui risque de limiter sa croissance).

### Pavés drainants

Pavé permettant l'infiltration de l'eau de pluie par la présence d'écarteur dans le pavé.

### Trottoirs enherbés

Les trottoirs enherbés permettent de nombreux avantages comme limiter le ruissellement et permettre l'infiltration de l'eau dans le sol mais également de diminuer le désherbage des rues.

### Fleurissement des pieds des arbres

Repenser l'aménagement des plantations d'arbres dans les trottoirs en évitant le béton tout autour.

## Récupération et utilisation des eaux de pluies

Les citernes de récupération d'eau de pluie au niveau des bâtiments publics sont à étudier. Cependant les aspects esthétiques, financiers et techniques sont parfois difficiles à lever.

## Economies d'eau

- Utiliser des plantes locales, rustiques, pour limiter au maximum l'arrosage notamment de nombreuses graminées. Attention tout de même à ne pas trop concentrer la même espèce de graminée pour limiter les risques d'allergies.
- Continuer à diminuer le nombre de jardinières et balconnières au profit des massifs de pleine terre
- Pailler systématiquement les massifs.



© nidaplast

Exemple de parking engazonné



© MARLUX

Exemple de pavés drainants



© Terresaine-poitou-charentes

Exemple de trottoir enherbé



© cahiersdufleurissement

Exemple de fleurissement de pieds d'arbres

# Rôle et gestion des haies bocagères (1/2)

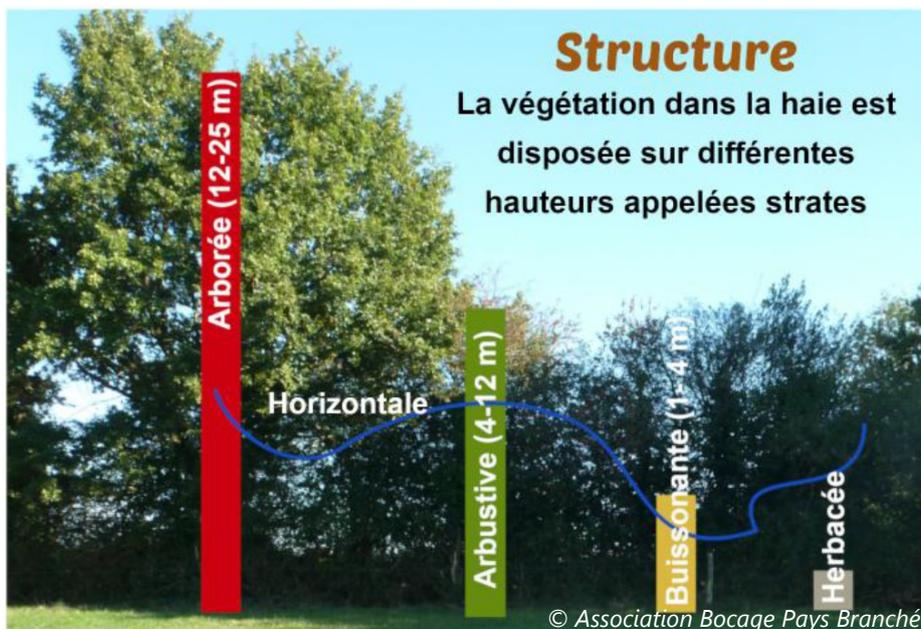
## Paysages de bocage

Voyez-vous ces arbres d'essences locales, alignés ? Ce sont des haies. Elles caractérisent notre paysage de bocage.

L'homme a façonné le bocage notamment pour retenir les animaux d'élevage. La haie est l'ancêtre des clôtures acier. On parle d'un paysage d'enclos verdoyants !

Le **bocage est précieux** : il contribue à la régulation du climat, de l'eau et des sols. Il améliore notre cadre de vie mais aussi le confort des animaux d'élevage ! Pour la faune sauvage, les haies sont un garde manger d'une variété extraordinaire. Elle y trouve de nombreux abris pour se reproduire, se reposer et se déplacer.

Plus la haie est diversifiée en essences et en strates, plus elle possède d'intérêts écologiques et agronomiques.



# Rôle et gestion des haies bocagères (2/2)

## Plantation

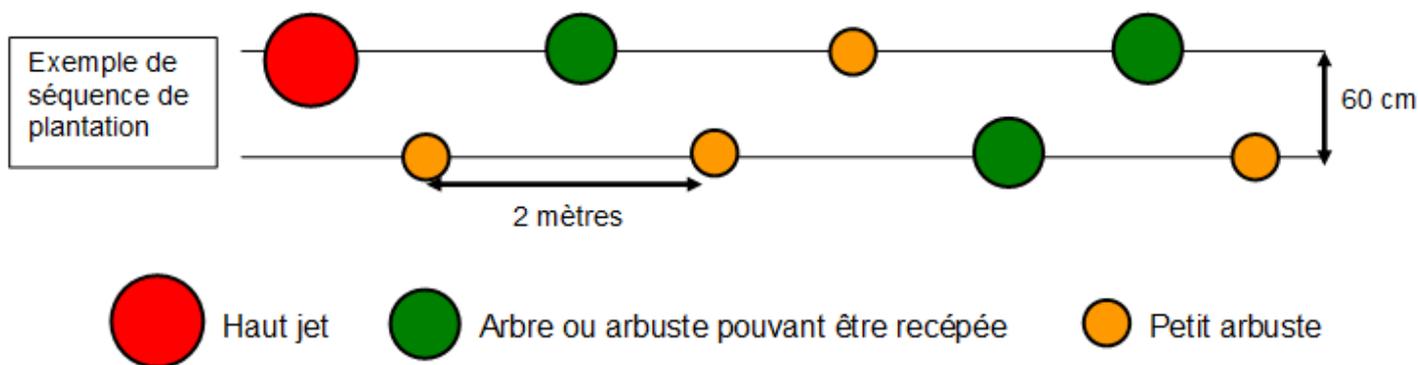
La commune plante régulièrement des haies bocagères afin de préserver notre paysage de bocage et sa biodiversité.

La plantation couvre plusieurs objectifs :

- elle doit s'intégrer dans l'écosystème : utilisation de paillage organique, retrait des bâches plastiques
- elle est composée d'essences locales adaptées à la nature du sol et au climat
- la diversité d'essences qui la compose assurera le gîte et la nourriture à la faune sauvage tout au long de l'année
- elle forme des haies multifonctionnelles qui rempliront leurs rôles biologiques, agronomiques et paysagers
- elle assure le remplacement et le renouvellement des arbres de futaie et les têtards d'âge adulte
- elle permet le maintien d'un maillage bocager connecté.

La plantation s'effectue en quinconce c'est-à-dire en double ligne espacée de 60cm environ avec un plant tous les deux mètres sur une même ligne. La règle générale à respecter est le positionnement d'un arbre de haut jet tous les 8 à 10 mètres. Il faut éviter les copier / coller.

Cet exemple de séquence peut être doublée avec une autre séquence. Cette bande boisée permet d'augmenter considérablement les rôles de la haie. Il est important de bien répartir les hauts jets à la fois sur la séquence mais également sur l'ensemble de la bande boisée.



© Association Bocage Pays Branché

## Entretien

Le service des espaces verts entretient de nombreux kilomètres de haies situés en bord de routes communales et le long des chemins.

Préconisations pour l'entretien des haies bocagères :

- favoriser au maximum le développement d'arbres de hauts-jets dans les haies bocagères, **en ne taillant pas le dessus de la haie** (pour laisser se développer en hauteur les essences bocagères qui s'installeront naturellement)
- favoriser la **végétation du pied de haie** (strate herbacée)
- lors de la pose de clôture en pied de haie, ne pas agraffer le barbelé aux troncs d'arbres. Privilégier la pose de piquets.



# Gestion des espèces envahissantes (1/5)

## Jussie

**Espèce envahissante observée au Lavoir de la Chapelle Largeau.**

### Qu'est ce que la Jussie ?

La Jussie est une plante aquatique vivace, d'origine américaine, aux longues tiges horizontales avec des fleurs jaune vif à 5 pétales. Elle se développe dans les eaux stagnantes ou faiblement courantes: plans d'eau (jusqu'à 3 m de profondeur), parties lentes des cours d'eau, fossés, atterrissements et zones humides. Elle colonise les lieux bien éclairés. Ainsi, l'absence de végétation sur les berges d'un cours d'eau est un facteur favorable à son implantation.

**En France on distingue 2 espèces de Jussies envahissantes :**



> **Ludwigia grandiflora** (grandes fleurs)

- Feuilles allongées plus ou moins poilues d'environ 2 cm de large et 10 cm de long

- Les fleurs atteignent un diamètre de 3 à 6 cm avec des pétales qui se chevauchent



© Mairie de Mauléon

Lavoir de la Chapelle Largeau envahit par la Jussie

> **Ludwigia peploïdes** (petites fleurs)

- Feuilles ovales allongées de 8 à 10 cm de longueur

- Fleurs de 2 à 3 cm de diamètre avec pétales non joints.



### Programme d'intervention de l'EPTB :

Suivi de l'évolution de la colonisation de la Jussie, travaux sur le cours d'eau pour éliminer les conditions favorables à son implantation ainsi que deux arrachages par an pendant trois ans.



## Comment agir ?

**L'arrachage manuel** : seule action curative efficace

**Période** : tôt dans la saison (fin juin/début juillet) à l'émergence de la plante.

**Précautions à prendre** :

- Protéger les berges (pose de bâches) pour éviter son implantation
- Effectuer un passage avec une épaisseur à petite maille sur chaque zone traitée afin de retirer les éventuelles boutures
- Compartimenter les secteurs d'intervention (installation de filet) pour éviter l'implantation sur d'autres secteurs.

# Gestion des espèces envahissantes (2/5)

## Renouée du Japon

**Espèce envahissante observée à la sortie de la Chapelle Largeau vers le cimetière sur un terrain privé et une route départementale**

### Qu'est ce que la Renouée du Japon ?

La Renouée du Japon (*Fallopia japonica*) est une plante originaire de l'est de l'Asie (Chine, Taïwan, Japon). Introduite au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle en Europe à des fins ornementales, mellifères et agricoles, cette plante a rapidement colonisé le nord de l'Europe occidentale. Cette expansion remarquable s'explique principalement par un système de croissance rapide et des conditions de développement très variées.

La Renouée du Japon pousse d'avril à septembre et peut atteindre jusqu'à 3 mètres de haut. Elle aime se développer sur les friches, les bords des routes et les berges des cours d'eau.

### Comment agir ?

**L'enlèvement de tous les rhizomes présents dans le sol est illusoire**, la meilleure solution est la prévention pour empêcher toute nouvelle colonisation.

### Quelques techniques permettent d'affaiblir la plante :

#### > La fauche

Elle consiste à faucher le massif, en dessous des premiers nœuds lorsque les plantes atteignent 1m de hauteur. Il faut alors répéter la fauche fréquemment, au cours de la saison de végétation pour épuiser la plante. La coupe doit être nette. Le meilleur instrument est la faux ou, à défaut, la débroussailleuse à lames qui provoque une coupe plus franche qu'une débroussailleuse à fil. Les épareuses sont à proscrire car elles déchiquettent la tige, et peuvent projeter des fragments à plusieurs mètres.

**Période d'intervention** : d'avril à octobre, 6 à 8 fauches par an sont nécessaires et pendant plusieurs années.

#### > L'arrachage manuel

Il consiste à tirer sur la tige récemment sortie de terre.

Cette technique est à privilégier sur des zones récemment infectées et sur les plants en première année végétative, car leur enracinement est encore peu profond.

**Période d'intervention** : avril ou mai.



© Mairie de Mauléon

Renouée du Japon à la sortie de la Chapelle-Largeau

#### > Le pâturage

Le pâturage par des ovins et des caprins produit de bons résultats. Cependant, l'appétence étant faible, les animaux ne mangeront les renouées qu'en dernier choix. Le pâturage doit se faire pendant plusieurs années consécutives pour avoir un impact positif. Il y a cependant risque de bouturage si l'animal délaisse un bout de tige. Cette méthode doit donc être assortie d'une surveillance.

**Période d'intervention** : d'avril à octobre.

Plus le massif est important, plus l'intervention sera longue (pouvant prendre plusieurs années) et fastidieuse (moyens humains importants). Ainsi, **il convient de traiter soigneusement et régulièrement chaque nouveau foyer.**

Mesure d'accompagnement possible : en l'absence de concurrence lumineuse la renouée du Japon se développe de « façon optimale ». Ainsi, la plantation ou le bouturage d'essences locales à croissance rapide permet, à moyen terme, de limiter l'afflux lumineux sur le massif de renouée, diminuant ainsi sa propagation.

#### > Prévention

Les tiges et fragments arrachés ou fauchés doivent être minutieusement collectés pour être incinérés. Ne laisser aucun fragment dériver dans le cours d'eau afin d'éviter l'implantation de nouveaux foyers en aval.

# Gestion des espèces envahissantes (3/5)

## Ailante glanduleux

### Qu'est ce que l'Ailante glanduleux ?

L'Ailante glanduleux est une espèce native de Chine et de Taïwan. Introduit en Europe au 18<sup>ème</sup> siècle, l'Ailante a d'abord été considéré comme un sujet magnifique pour les jardins. Toutefois les jardiniers ont constaté ses fortes capacités à drageonner ce qui en fait aujourd'hui une espèce invasive. Elle pousse spontanément sur les délaissés de voiries, le long des murs et les friches.

### Comment agir ?

#### > La fauche

Elle consiste à faucher les jeunes plants et les rejets de moins d'un an, formant des foyers de surface importante (>10m<sup>2</sup>).

**Période d'intervention** : d'avril à septembre lors de la période de végétation. Plusieurs fois par an pendant au minimum 5 ans pour conduire à la régression de la plante.

#### > L'arrachage ou coupe des rejets et drageons

Il consiste à arracher les rejets et les drageons sur les terrains nouvellement infestés aux alentours des arbres adultes, partout où l'on trouve des semis et des jeunes plants.

**Période d'intervention** : mai à septembre dès la germination jusqu'avant la production de graine pendant au moins trois ans.

#### > L'abattage et arrachage

Il consiste à arracher les nouvelles pousses et éventuellement les arbres adultes trop gros pour être arrachés.

**Période d'intervention** : début de l'été quand les réserves racinaires de l'arbre sont basses.



© snv.jussieu

#### > Prévention

- Ne pas utiliser cette espèce dans les jardins et les parcs
- Supprimer les arbres femelles produisant les fruits
- Éviter de laisser le sol à nu dans les terrains envahis par la plante, semer des espèces indigènes couvrantes adaptées au milieu
- Ne pas composter la plante, éliminer les déchets végétaux par incinération
- Ne pas utiliser de la terre contaminée par la plante
- Surveiller les lieux d'apparition potentiels
- La coupe renforce le drageonnage il ne faut donc pas couper s'il n'y a pas de lutte suffisante contre les drageons pendant au moins trois ans.

# Gestion des espèces envahissantes (4/5)

## Robinier faux-acacia

### Qu'est ce que le Robinier faux-acacia?

Introduite d'Amérique du Nord comme arbre ornemental et mellifère, ainsi que pour la qualité de son bois, cette espèce se naturalise facilement. Elle peut former des peuplements denses, en tant que légumineuse elle enrichit le sol de substances nutritives ce qui appauvrit la flore, et elle concurrence et modifie la végétation indigène. On le trouve dans les zones alluviales, clairières, bords de chemin, terres incultes, endroits rocheux des régions de basse altitude.

**Le Robinier pose particulièrement problème dans les espaces naturels où l'on souhaite conserver les espèces indigènes du site.**

### Comment agir ?

#### > L'arrachage manuel

Cette opération est exécutée en entretien sur les semis et jeunes plantules avant que le système racinaire ne soit trop développé.

#### > L'arrachage mécanique

Sur les gros sujets, l'arrachage mécanique repose tout d'abord sur la coupe avec évacuation des parties aériennes. La souche et son système racinaire sont ensuite retirés à l'aide d'une pelle mécanique ou d'engins spécifiques.

**Inconvénients** : coût élevé pour un résultat incertain car il est délicat d'ôter l'ensemble du système racinaire.

**Intérêts** : un seul passage peut suffire sous réserve d'extraction des racines.

#### > Le cerclage

**Évite l'apparition de repousse.**

1<sup>ère</sup> année : en hiver (février) enlever à une hauteur d'environ 1,50 m et sur une largeur d'environ 15 cm l'écorce et les premières couches du bois sur environ 9/10 de la circonférence.

2<sup>ème</sup> année : début d'été (juin) après l'apparition des feuilles et inflorescences → enlever le 1/10 restant. Peu de temps après l'arbre meurt et on peut l'abattre en hiver.



#### > Prévention

- Renoncer à toute nouvelle plantation dans les parcs et jardins, et le long des routes surtout à proximité de réserves naturelles.
- Ne pas composter les branches mais les détruire par incinération.

# Gestion des espèces envahissantes (5/5)

## Liseron des Champs

### Qu'est ce que le Liseron ?

Le Liseron est l'une des plantes les plus coriaces. Grimpante et rampante, elle s'entortille autour des plantes pour les étouffer. **Cette plante est actuellement très envahissante dans les massifs fleuris.**



### Comment agir ?

#### > L'arrachage manuel

C'est une méthode efficace mais longue à porter ses fruits. Elle consiste à enlever un maximum de racines dans les massifs à l'aide d'une **fourche-bêche ou une grelinette**

➔ **Attention au fractionnage.**

**Période d'intervention : fin d'hiver.** Cette opération devra être renouvelée plusieurs années de suite, surtout si le terrain est très envahi. En saison, toutes les repousses seront éliminées, par arrachage.

#### > Les anti-liserons naturels

Planter dans les massifs des espèces comme l'Œillet d'inde, la moutarde, le sarrasin, le trèfle incarnat ou le seigle luzerne. Ces espèces sécrètent des substances toxiques pour le liseron.

Attention : efficacité controversée.

# Éco-pâturage

## POURQUOI L'ÉCO-PÂTURAGE ?

L'éco-pâturage est une méthode écologique et pédagogique permettant d'entretenir naturellement de grands espaces enherbés, des berges ou des zones humides à l'aide d'animaux tout en limitant les coûts de gestion. L'éco-pâturage peut être mis en place en régie, via un partenariat avec une association, un agriculteur, un particulier ou encore via des prestations d'entreprises spécialisées dans le domaine.

Des espèces rustiques, issues de races locales ou anciennes peuvent être utilisées. Elles sont naturellement résistantes aux maladies et le choix de l'espèce se fera selon le type de milieu à gérer.

## AVANTAGES

### ÉCOLOGIQUE - ATTRACTIF - PROMOTION DES RACES

- Maintien de la biodiversité
- Diminution de l'impact environnemental (réduction carbone, zéro traitement, fertilisation naturelle, zéro déchet, zéro bruit..).
- Substitution / complémentarité à l'entretien mécanique
- Entretien des zones difficiles d'accès (zone humide, broussaille, sous-bois, milieu pentu..).
- Création d'un site agréable pour les promeneurs et autres usagers, notamment pour les enfants.
- Lieu d'échanges et de découvertes / lien social
- Participation à la conservation et à la promotion des races anciennes et peu communes.
- Atout de communication
- Et même des gains financiers en fonctionnement selon les méthodes employées.

## ORGANISER L'ÉCO-PÂTURAGE

- Cartographier les espaces disponibles et connaître leur nature (terrains humides, fossés, sous-bois, friches..)
- Choisir l'espèce animale qui sera la plus adaptée suivant les contraintes du terrain
- Définir un plan de pâturage extensif ou intensif. Dans le cadre d'une gestion différenciée des espaces verts, il est préférable d'opter pour un pâturage doux avec peu d'animaux à l'hectare
- Prévoir des équipements (clôtures, abri, abreuvoir...) appropriés pour les bêtes et déterminer le rôle de chacun dans une convention.
- Pour un lotissement, prévoir une réunion des riverains au préalable, et joindre à l'invitation une présentation de l'éco-pastoralisme).

## QUELS ANIMAUX CHOISIR ?

Les animaux doivent être choisis en fonction de leurs caractéristiques et du terrain disponible.

**Les chèvres** sont particulièrement adaptées pour défricher et pour entretenir les terrains en pente.

**Les moutons** peuvent pâturer en particulier les vergers, les zones humides (selon les races) et les prairies.

**Les bovins** sont utilisés pour le pâturage de grandes surfaces.

**Les équidés** possèdent de nombreux atouts, complémentaires de ceux des ruminants domestiques, pour préserver ou accroître la biodiversité des prairies

Certaines espèces sont très adaptées pour pâturer sur les zones humides tout en maintenant leur état naturel : **vaches Highland Castles, Trait Poitevin Mulassier, mouton Nantais...**



# Cartographie des espaces verts

# Cartographie des espaces verts

La cartographie des espaces verts a été effectuée sur QGIS, logiciel SIG libre. Cette application en ligne est dédiée à la consultation des plans cadastraux, des réseaux, des documents d'urbanisme et des données communales.

Pour chaque espace vert, les renseignements suivants ont été enregistrés :

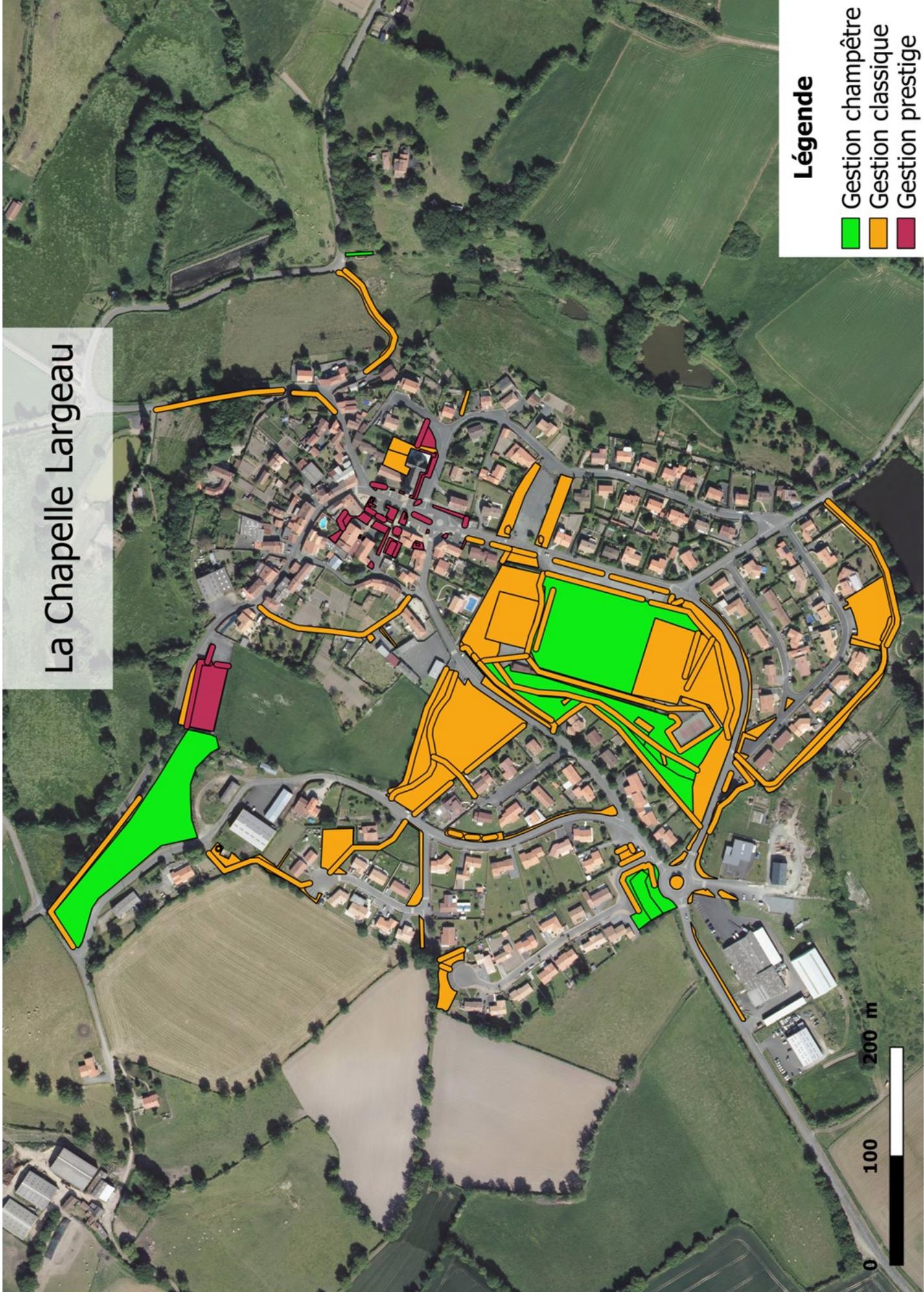
- Commune
- Adresse
- Type d'habitat
- Type de gestion (Prestige, Classique, Champêtre)
- Interventions (tonte, fauche..)
- Date de plantation/mise en place.

Ces données pourront être mises à jour et seront facilement exploitables pour la réalisation de cartes spécifiques.

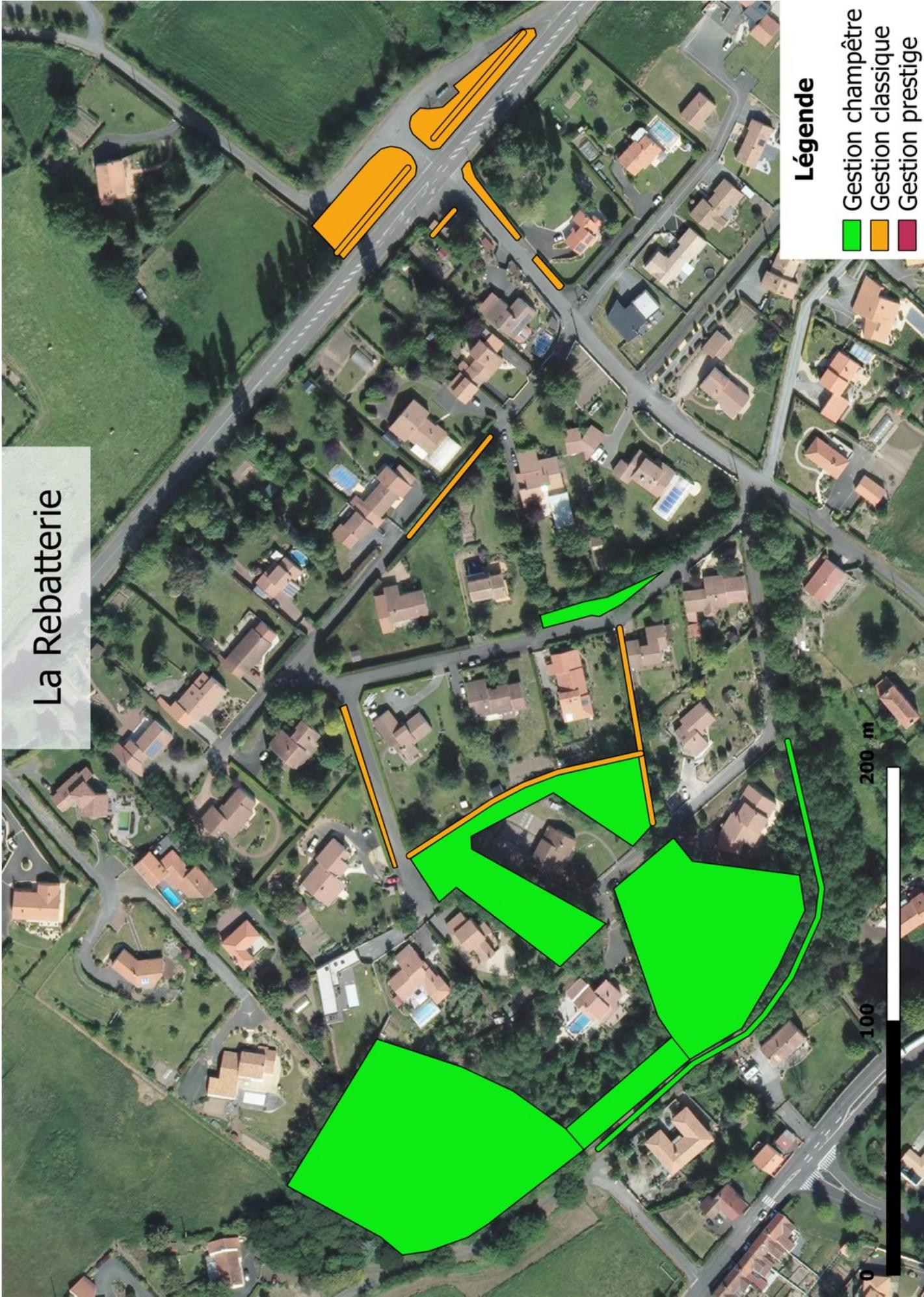


# La Chapelle Largeau

- Légende**
- Gestion champêtre
  - Gestion classique
  - Gestion prestige



# La Rebatterie



## Légende

- Gestion champêtre
- Gestion classique
- Gestion prestige



La Trique

- Légende
- Gestion champêtre
  - Gestion classique
  - Gestion prestige

0 75 150 m

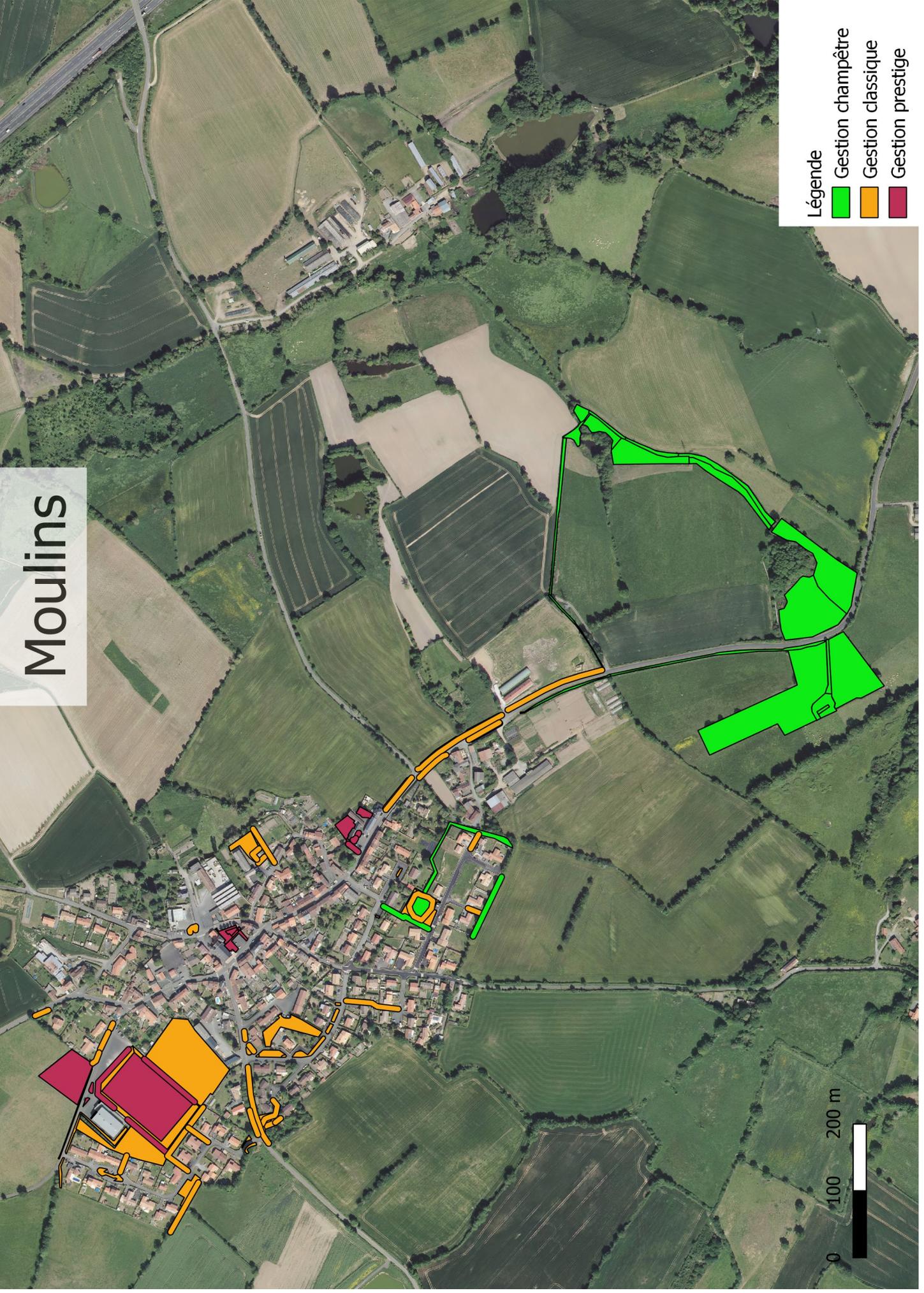
# Loublande

## Légende

- Gestion champêtre
- Gestion classique
- Gestion prestige

0 100 200 m

# Moulines



- Légende
- Gestion champêtre
  - Gestion classique
  - Gestion prestige

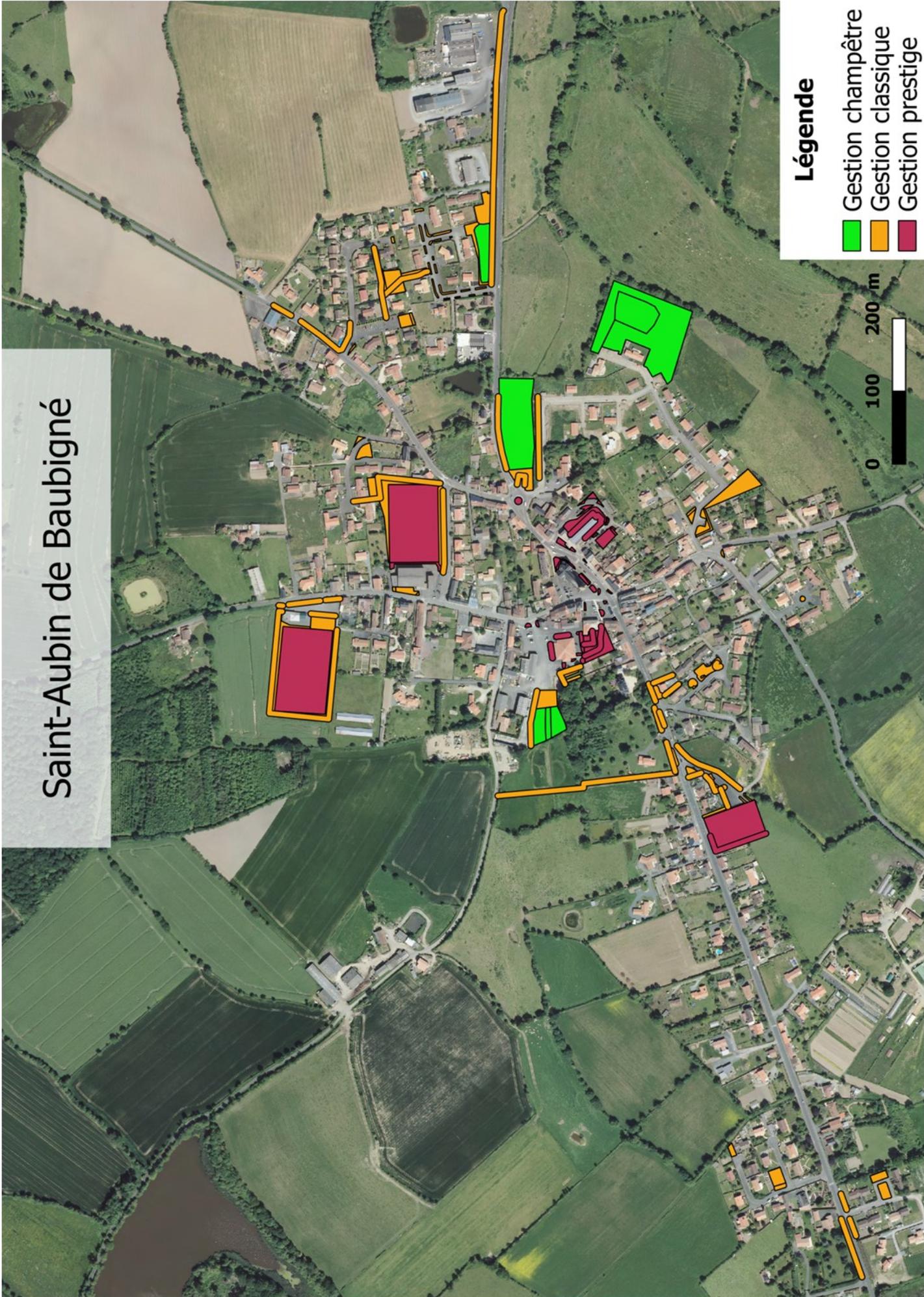
Rorthais

### Légende

- Gestion champêtre
- Gestion classique
- Gestion prestige



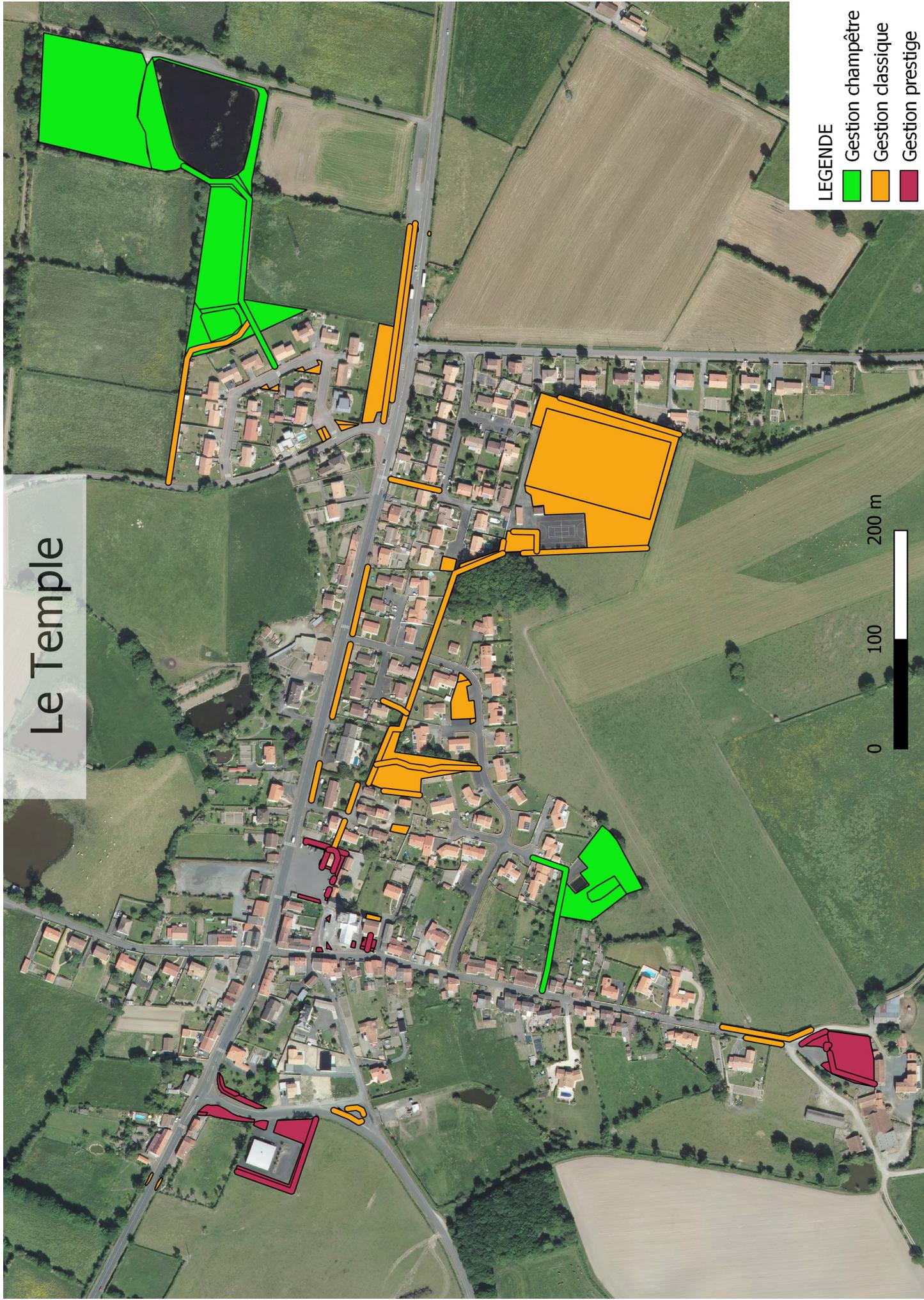
# Saint-Aubin de Baubigné



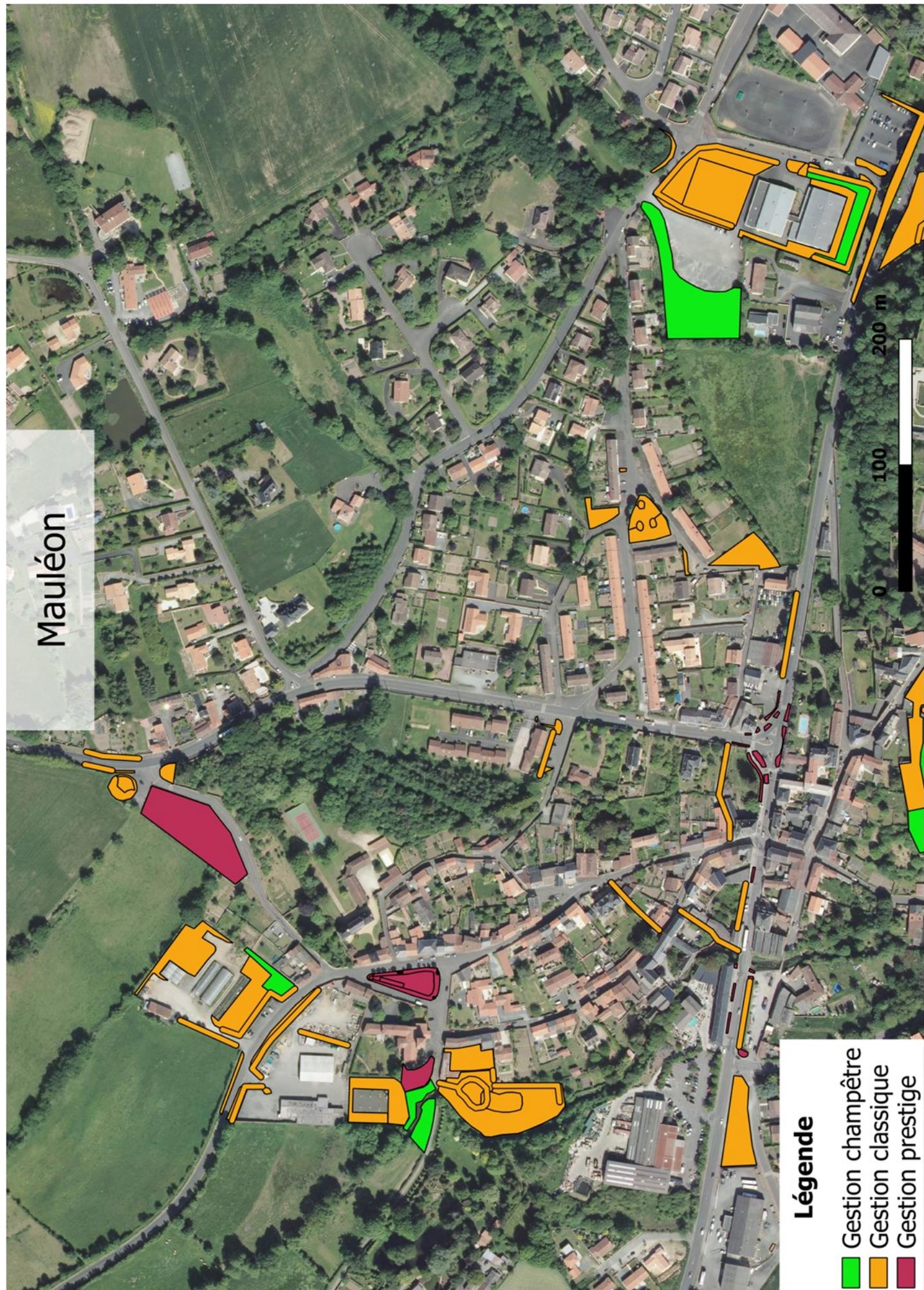
## Légende

- Gestion champêtre
- Gestion classique
- Gestion prestige

# Le Temple



# Mauléon



## Légende

- Gestion champêtre
- Gestion classique
- Gestion prestige

Mauléon

**Légende**

- Gestion champêtre
- Gestion classique
- Gestion prestige

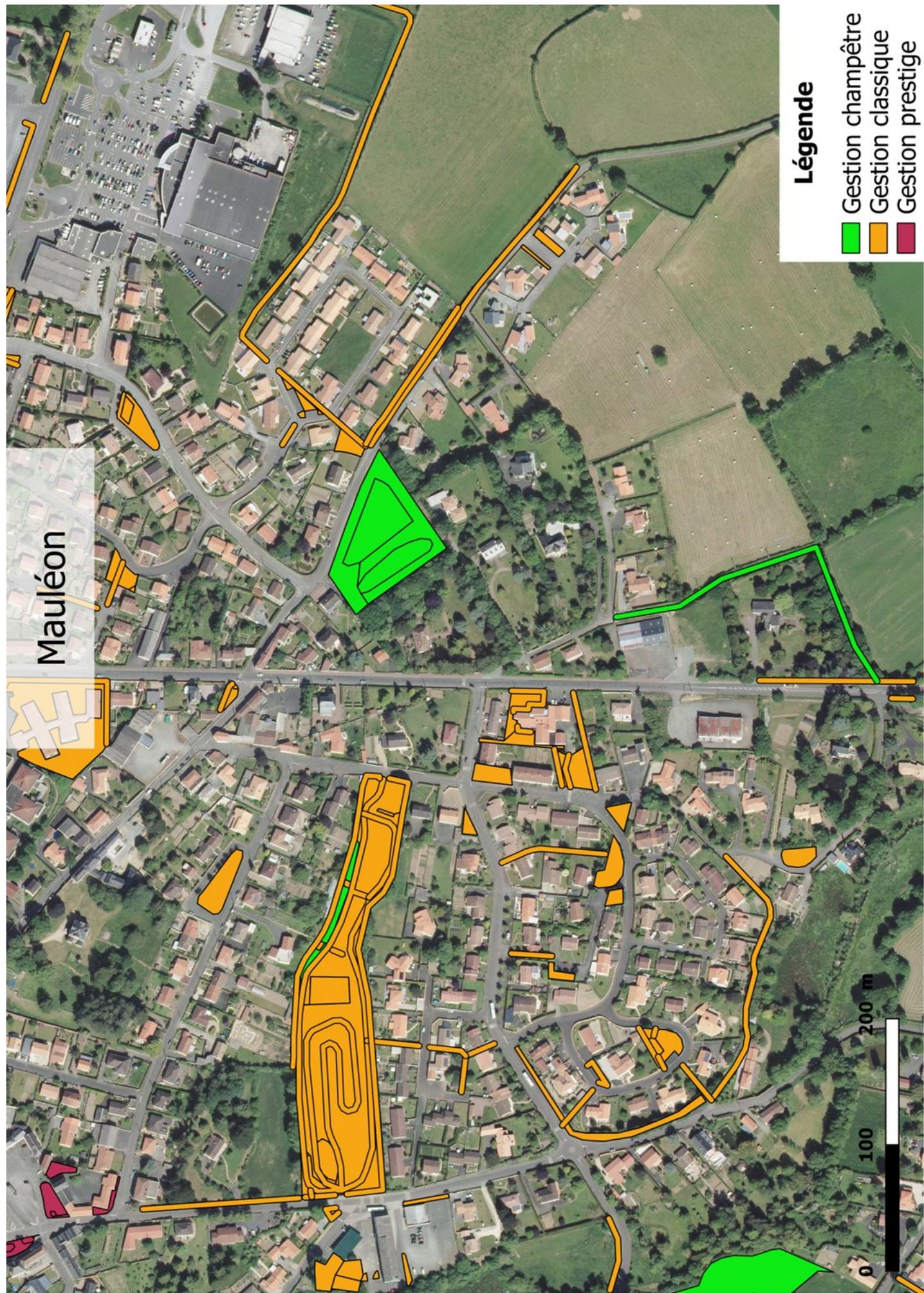


Mauléon

**Légende**

- Gestion champêtre
- Gestion classique
- Gestion prestige

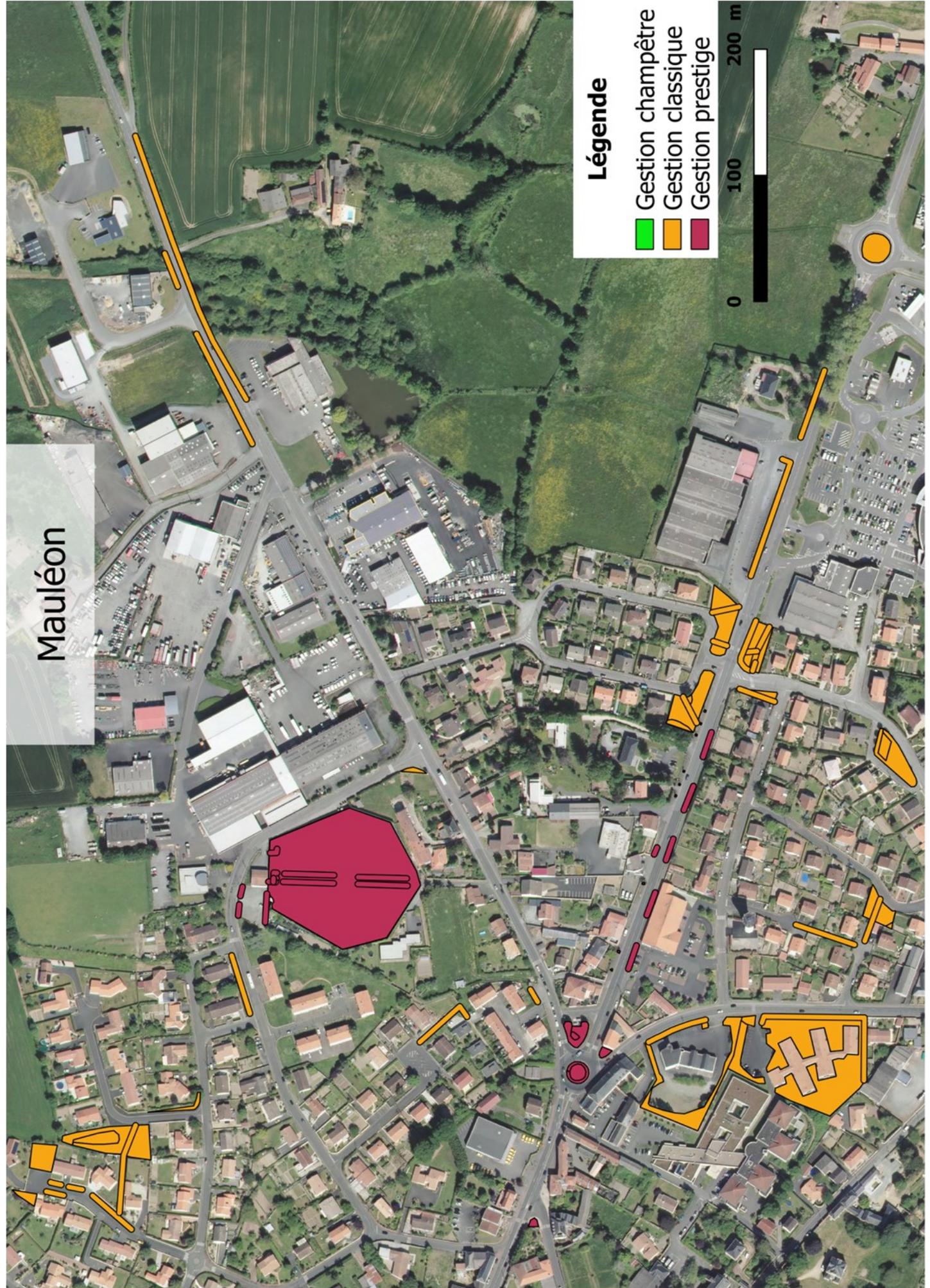
0 100 200 m



Mauléon

**Légende**

- Gestion champêtre
- Gestion classique
- Gestion prestige



# Infos pratiques

Mairie de Mauléon

Services environnement et espaces verts

Place de l'Hôtel de Ville - 79700 Mauléon

05 49 81 17 00

[environnement@mauleon.fr](mailto:environnement@mauleon.fr)

[www.mauleon.fr](http://www.mauleon.fr)